

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Prix 5 cents

Série C. Vol. VI, No. 49

Jeudi le 7 février 1962

Editeur: "Le Peuple Enr."

Le Carnaval débutera officiellement, jeudi le 8 fév.

C'est par une grande parade, qui partira du Palais de glace pour se rendre à la rue de la Gare, que débutera officiellement le Carnaval 1962 de

Montmagny, jeudi soir, le 8 février.

Le joyeux "Bonhomme Vol-au-Vent" fera une arrivée sensationnelle, pour précéder en-

suite, Seigneurs et Châtelaines à travers les principales rues de la ville, avec le concours des tambours et trompettes et de la suite bruyante et colorée des organisateurs du Carnaval.

Après cette parade, il y aura une grande danse populaire sur la rue De la Gare, sous la conduite de Miville Deschênes et la collaboration du poste CKBM.

Si l'on en juge par la popularité des premières manifestations carnavalesques, qui ont précédé l'inauguration officielle au cours de la semaine dernière et la faveur populaire apportée aux attractions extérieures de l'année dernière, il est assuré que nos rues seront bordées d'enfants resplendissants de plaisir et d'adultes encore plus enthousiasmés que les petits.

Parmi les activités du Carnaval, qui se feront au cours de la semaine prochaine, mentionnons la grande Fête des enfants, au Palais de glace, organisé par le Clan des Amis, et qui aura lieu dans l'après-midi de samedi, le 10 février, et surtout l'importante soirée de la Vente de la Flamme, à partir de 6 h., le même jour, dont les résultats et le tirage seront radiodiffusés directement du poste C.K.B.M.

Mission importante confiée au Cercle Astro. de Montmagny

A la réunion de la Fédération des Groupements Astronomiques de la Province de Québec, qui s'est réunie à Québec, samedi dernier, les représentants des observatoires de Montmagny, Pierreville, Trois-Rivières et Québec, ont jeté les bases d'un plan d'ensemble en vue d'observer le prochain phénomène d'une éclipse presque totale du soleil, à l'aide des meilleures techniques, qui seront à la portée des observateurs du Québec. Les probabilités d'un ciel clair dans notre province pour un 20 juillet, sont très grandes. Toutefois, la Fédération veut augmenter ses chances de succès et elle a décidé d'organiser quatre expéditions ou stations qui seront dispersées à peu près également sur tout le parcours de l'éclipse dans la province de Québec. Le poste No 1, à proximité de la nouvelle route qui conduit au lac Matagami, à 500 milles de Québec, a été confié à l'observatoire de Montmagny, tandis que le groupe de l'observatoire de Québec s'installera au lac Némiscachingue. Le groupe de Pierreville se verra confier le poste No 3, près de la frontière américaine. Pour le groupe de Trois-Rivières, le cas est particulièrement intéressant: les deux observatoires qui s'y trouvent, celui des RR. PP. Franciscains, au Collège Séraphique, et celui de

M. Doucet, au Cap de la Madeleine, auront tous leurs instruments sur place, prêts à entrer en opération, à Trois-Rivières, le programme pourra être élaboré.

Le phénomène sera d'une grande importance scientifique. Ce sera aussi un spectacle grandiose aux yeux des profanes, pourvu que la température le permette. On verra donc un grand déplacement de population vers les régions favorables de l'Abitibi, de la Mauricie et de l'Estrie. Les observateurs du Lac St-Jean pourront passer soit par Chibougamou, soit par Québec. Dans la vallée du St-Laurent les routes 2, 3, 9, 5, et 1 traversent toutes la bande de totalité.

A Shawinigan - Grand-Mère, le milieu de l'éclipse se produira à 4 h. 39.4 de l'après-midi heure d'été de l'Est. La science ne peut préciser qu'au dixième de minute, soit à 6 secondes près. On peut voir que l'ombre de la lune, - qui s'interpose devant le soleil pour produire l'éclipse - mettra 12 minutes à traverser la province, voyageant à 3600 milles à l'heure.

Suivez nos chroniques et bien tôt vous apprendrez de grands développements au sein de notre Cercle.

La Fédération des Groupements Astronomiques de la Province de Québec

Par: Robert Proulx, sec.

A l'École Beaubien

Fondation d'une Association de Parents-Maitres

Quelques 200 parents d'élèves de cette institution et éducateurs de diverses maisons d'enseignement de Montmagny, bravant le froid sibérien de mercredi soir, tinrent à répondre à l'invitation que les autorités de l'école Beaubien leur avait adressée précédemment.

Pour la circonstance, un programme préparé par le personnel de l'école nous permit d'apprécier en outre des conférenciers, le talent bien marqué des demoiselles Claudette Gauthier,

pianiste, et Andrée-Jeanne Vézina, chanteuse. Un groupe de fillettes de 4e année, affublées des couleurs les plus variées, ont également déclamé "Le Calendrier".

Le notaire Paul Dolan, président de la société St-Jean-Baptiste, exposa brièvement à l'auditoire attentif la mission que s'est donnée la S.S.J.B. de promouvoir les fondations d'Associations de Parents-Maitres. Aussi, dans un vibrant exposé, il incita parents et éducateurs

à s'organiser et à collaborer pleinement pour le plus grand bien de la jeunesse étudiante.

M. Adrien Boudreau, président de la Commission Scolaire de la Ville, dans un plaidoyer débordant de dynamisme, rappela aux parents et aux éducateurs leurs responsabilités et leurs devoirs dans l'oeuvre d'éducation qu'ils poursuivaient.

"Comme l'intérêt primordial des parents et maitres est cen-

(Suite à la page 12)



De gauche à droite M. Jean-Marie Dionne, Mlle Rollande C. Després, seigneur et châtelaine de Vincelotte; Mlle Monique Gaudreau et M. Viateur Duchaine, s. De La Naudière; Mlle Denise Paquet et M. P.-A. Lacroix, s. Lemoyne; Mlle Suzanne Normand, Madame de Montmagny; M. Maurice Marquis, M. de Montmagny; Mlle Odette Blais et M. Rolland Desroches, s. Dupuis.

Soirée de présentation des châtelaines du CARNAVAL

Samedi soir dernier, au Centre Sportif "Le Bûcheron", devant une salle comble, avait lieu la présentation des châtelaines du Carnaval 1962.

Aux accords de la Chanson du Carnaval, M. et Mme de Montmagny, M. Maurice Marquis et Mlle Suzanne Normand,

ont précédé le défilé impressionnant des Seigneurs et Châtelaines de notre second carnaval.

M. Benoit Morin, président du Carnaval, a tout d'abord souhaité la bienvenue à l'assistance nombreuse et enthousiaste. Il a remercié les organisateurs. (Suite à la page 5)

La Corpex acquiert une autre industrie canadienne-française

Par suite de la fusion de la majorité de ses intérêts avec ceux de Corporation d'Expansion Financière (Corpex) de Montréal, la plus vieille industrie de transformation de matières plastiques au Canada, la G.M. Plastic Corporation, de Granby, annonce aujourd'hui un vaste programme d'expansion et de diversification de sa production.

En vertu d'une entente conclue entre les deux sociétés, Corpex acquiert définitivement les intérêts majoritaires de la G. M. Plastic et de sa compagnie associée, Insulfoam Limited.

Cette transaction est une des plus importantes conclues par la Corporation d'Expansion Financière qui, depuis environ un an, a aussi acquis les intérêts majoritaires dans deux autres entreprises canadiennes-françaises: la Compagnie Bélanger Limitée, de Montmagny et la Compagnie Défrostatic, de Granby.

Dans le cas de la G.M. Plastic Corporation, l'entente permet l'investissement de nouveaux capitaux, dont l'utilisation assurera l'expansion plus rapide de cette industrie canadienne qui, en ces dernières années, a réalisé des gains importants. L'entreprise déjà très prospère aura ainsi l'opportunité de diversifier sa production et d'accroître sa participation au développement é-

conomique du Québec.

La Compagnie possède deux usines très prospères à Granby et compte des représentants dans les principales villes du pays. Quant à la compagnie Insulfoam Limited, elle possède un entrepôt à Granby et un bureau de ventes à Montréal. Insulfoam est, dans la province de Québec, la seule société distributrice de Dow Chemical of Canada Limited, pour les produits isolants et des matériaux en plastique utilisés dans la construction industrielle et résidentielle.

En cas d'Urgence Médicale

si vous ne pouvez rejoindre votre médecin de famille, pour la fin de semaine du 3 février soit de samedi midi au lundi matin,

le Dr Antoine Fiset

sera le médecin en fonction
Tél.: 462

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Publié à Montmagny
le vendredi de chaque semaine par
"LE PEUPLE", Limitée
A la Rédaction:
P. Gros d'Aillon



Réal Laberge
C.P. 128



EDITORIAL

Le développement régional

Le dernier bulletin mensuel de la Banque Canadienne Nationale livrait un magistral exposé sur la tendance actuelle vers le développement régional. Nous nous en sommes largement servi pour commenter cette question, qui suscite un fort intérêt dans notre région, depuis la formation de notre propre Conseil d'Orientation Economique régional.

Depuis la fin de la dernière guerre mondiale, les pays les plus évolués ont divisé leur territoire en régions, à des fins de politique économique. Cette division des territoires a pour but de paier aux effets néfastes d'une centralisation excessive, qui néglige l'aspect humain du développement économique, provoque des engorgements à divers endroits, en réduit d'autres au sous-développement, empêchant ainsi un développement uniforme, ordonné et maximum.

Délimitation régionale

La délimitation des régions économiques doit tenir compte des points d'observation, qui ne soient à la fois ni trop distants ni trop près des situations particulières. Un territoire trop restreint ne permet pas d'aborder les problèmes qui ne peuvent être résolus qu'au niveau d'un territoire suffisamment étendu. Pour être efficace, une politique économique ne peut se pratiquer à l'échelle d'une municipalité: celle-ci est parfois trop éloignée du siège gouvernemental et demeure sujette à des rivalités partisanses, qui rendent éphémère tout programme d'envergure.

D'autre part, un territoire trop vaste rend difficile des contacts suffisamment étroits avec le milieu que l'on veut développer, au point que l'on peut négliger les caractéristiques de l'économie locale et des détails importants de la planification.

La division en régions élimine ces difficultés. Elle respecte l'homogénéité des intérêts des parties constituantes, sans quoi il deviendrait impossible d'orienter les efforts dans une même direction. Un programme économique n'apporte d'heureux résultats que s'il est mis en oeuvre par des personnes qui désirent ardemment sa réalisation. De plus, s'il est mis au courant des besoins des diverses régions, le gouvernement provincial sera plus en état de formuler sa politique d'une manière concrète. Il pourra plus facilement améliorer la situation des territoires ou le rythme de croissance économique est trop lent. C'est au niveau d'une unité économique régionale qu'une planification saine et efficace peut être élaborée.

En outre, la régionalisation favorise l'esprit civique en rapprochant les citoyens et en permettant à ceux-ci de jouer un rôle plus actif dans l'administration de leur territoire. Le progrès d'une municipalité est mieux équilibré si son économie est liée à celle de la région à laquelle elle appartient et dont elle dépend. Une fois dotées d'institutions appropriées, les régions peuvent plus aisément faire valoir leurs intérêts légitimes auprès du gouvernement.

Il faut donc recourir à la décentralisation. Il s'agit, non pas de ralentir ou d'entraver le développement normal des grands centres industriels, mais d'intensifier les efforts afin d'améliorer le sort des agglomérations moins importantes qui possèdent tous les fac-

teurs nécessaires au progrès économique, y compris la main-d'oeuvre disponible.

Le niveau régional permet également d'équilibrer l'économie locale par la diversité des activités économiques. On constate en effet que l'économie de plusieurs municipalités repose sur un ou deux piliers seulement et que leur sort est lié à des variations difficilement prévisibles. Ce risque ne saurait être toléré plus longtemps. Il serait imprudent de laisser des populations entières à la merci d'un phénomène qui peut entraîner soudainement un chômage massif.

Enfin, il devient impérieux, par suite d'une urbanisation rapide, d'ajuster constamment au niveau local l'expansion industrielle ainsi que le rythme d'accroissement naturel et les mouvements de la population.

Planisme

C'est en considérant toutes les possibilités économiques d'une région que l'on peut vraiment élaborer une politique qui lui soit profitable et en arriver à un plan d'ensemble pratique. Il faut d'abord définir la vocation industrielle de la région, puisque toute action efficace repose sur la connaissance précise du milieu. Des enquêtes tenues dans les régions indiqueront comment les ressources matérielles et humaines doivent être exploitées et détermineront l'importance relative des divers éléments du programme.

On peut ensuite dresser un programme basé sur les conclusions tirées des études déjà complétées. La plupart des agents et secteurs économiques de la région doivent participer à cette tâche. Ce travail de collaboration est l'apanage d'un Conseil régional d'orientation économique, qui groupe des représentants de tous les groupements intéressés à l'aménagement du territoire. Ces groupements sont les mieux situés et les mieux équipés pour discuter les projets et formuler des propositions valables et désirables touchant l'établissement d'un plan d'ensemble. En cela, ce Conseil pourra bénéficier du rôle supplétif du gouvernement et du délégué officiel que la Province entend répartir à chacune des régions.

Conseil d'orientation économique

En Ontario, on trouve ce genre de société privée, sans but lucratif, dans presque toutes les régions. Dans le Québec, les organismes du genre semblent devoir se multiplier à la suite de l'expérience heureuse du Bas St-Laurent, qui, quoique se limitant à un rôle consultatif, remplit toutefois des tâches multiples. En plus d'organiser des enquêtes, il coordonne les politiques parfois contraires des municipalités; il soumet au gouvernement du Québec les suggestions de la population et il propose des plans propres à les transformer en réalités. Le Conseil régional comprend des représentants des municipalités et des groupements économiques comme les Chambres de commerce et les associations de cultivateurs, de manufacturiers etc.

Rôle de notre Conseil régional

Récemment formé sous le nom de Conseil régional d'Aménagement et d'Expansion de la Côte-du-Sud, l'organisme de notre région entend unir toutes les forces économi-

(Suite à la page 8)

On en parle, en VILLE...

par Réal LABERGE

Les magnifiques panneaux-réclame, à l'effigie du Bonhomme Vol-au-Vent, posés par l'organisation du Carnaval aux trois principales entrées de la Ville, sont une initiative qui constitue une excellente publicité pour Montmagny.

L'arrivée de Vol-au-Vent, la 1ère grande parade du Carnaval et les danses populaires qui suivront sur la rue de la Gare attireront certainement une foule encore plus considérable que l'année dernière.

Le grand concert de l'orchestre symphonique de Québec avec Claire Gagné, qui devait avoir lieu mardi soir, a été remis par suite de la tempête du début de la semaine. On n'a pas encore fixée la date de reprise, mais on nous assure que ce sera tout prochainement.

La même tempête a également empêché la tenue de l'assemblée générale du Conseil d'Aménagement et d'Expansion régional de la Côte-du-Sud, qui devait avoir lieu, ce même mardi, à l'École d'Agriculture de Ste-Anne. Il semble que cette assemblée sera convoquée à nouveau d'ici quinze jours.

L'École Beaubien, section des garçons, a procédé mercredi soir à la formation d'une association Parents-Maîtres. Des organismes du genre seraient formés prochainement dans plusieurs écoles de Montmagny, entre autres, au Collège du Sacré-Coeur et au Couvent Notre-Dame.

Le tableau comparatif des statistiques de l'Hôtel-Dieu de Montmagny pour les années 1960 et 1961 indique un progrès remarquable de cette institution au cours de la dernière année.

Le mérite de notre société d'astronomie a été brillamment réaffirmé par l'annonce qu'on lui a confié de couvrir un secteur important de la Province, lors de l'éclipse de soleil en juillet prochain. Nos plus sincères félicitations à son président si qualifié, M. Robert Proulx.

La publication de la Chanson du Carnaval de Montmagny à des milliers d'exemplaires et sous le format commode "mouchoir-de-poche" permettra à tous de faire valoir des talents de "chanteurs inconnus".

Samedi soir, le 3 février, autre soirée gratuite au Centre d'Accueil sur la rue de la Fabrique, vis-à-vis du Local Scout. Tous sont invités à s'y recréer et y faire des connaissances nouvelles.

La qualité des tissus fabriqués par Duplan à Montmagny a valu à cette compagnie l'obtention d'un contrat d'un million de verges de mélange de coton et nylon de la part du Département de la Défense nationale. Cette production supplémentaire s'ajoutera, pendant une période de 18 à 20 mois, aux commandes fermes et de pleine capacité auxquelles doit répondre cette industrie depuis quelques années, à l'avantage apprécié de ses centaines d'employés.

DISTINCTION REMISE A UN VENDEUR DE LA SOCIETE DES ARTISANS



L'année 1961 fut pour la région Bas-du-Fleuve-Acadie de la Société des Artisans une autre année de succès. A l'issue d'un diner offert aux représentants de la vente et aux officiers du Conseil Régional ainsi qu'à leurs épouses, on a remis à M. Fernand Brochu, de Montmagny, le trophée décerné au champion de l'année. Ce trophée Côté-Légère est remis au représentant qui se classe le premier dans la région. M. Brochu se l'est mérité en écrivant au cours de 1961 un volume d'affaires s'élevant à \$1,272,000. Dans l'ordre habituel, M. Régis Lessard de Montréal, conférencier de l'après-midi, M. Fernand Brochu, représentant de Montmagny et M. Raymond Brochu, gérant régional, au 439, rue Lafontaine, à Rivière-du-Loup. Pour un service qualifié en assurance-vie et information sur les nombreux plans de la Société des Artisans, consultez M. Fernand Brochu, 121, rue de la Gare, Montmagny, Téléphone: 1246.

Soirée Lacordaire le 28 Janvier

Dimanche, le 28 janvier dernier, une soirée Lacordaire eut

lieu à l'Ecole Beaubien au cours de laquelle on procéda à l'élection d'un comité chargé de diriger les activités du mouvement.

Furent élus parmi les Lacordaires: MM. Emilien Blanchet, président; Dr Emmanuel Gobeil, vice-président; Eugène Lebel, secrétaire; André Lemay, trésorier; Alfred Pouliot, François Métivier, Germain Fortier, Clau

de Létourneau, Pierre Nicole et Adolphe Gingras, conseillers.

Parmi les Jeanne d'Arc: Mme Emilien Blanchet, président; Mlles Louisiane Blais, vice-président; Philomène Poirier, secrétaire; Hélène Gazé, trésorière; Mme Alfred Pouliot, Mme Emmanuel Dion, Mme Roger Blanchet, Mlles Ghislaine Coulombe, Henriette Taschereau et Gisèle Fortin, conseillères.

Ecole de Métiers de Montmagny

EXAMEN de JANVIER

2e Spécialisation	
Leclerc, Jean-Luc	81.6
Leblanc, Lawrence	77.6
Collin, André	77.3
Caron, Jean-Claude	75.4
Minville, Jean-Marc	75.2

1ère Spécialisation	
Section A	
St-Onge, Jean-Claude	87.7
Deladurantaye, Laurent	85.1
Gagné, Robert	81.5
Nicole, Conrad	80.8
Masson, Georges	77.1

Préparatoire	
Section A	
Chouinard, Marcel	76.8
Cloutier, Laurent	73.2
Gamache, Fernand	72.8
Buteau, Armand	69.3
Chouinard, Bertrand	66.5

Section B	
Ouellet, Jacques	87.2
Létourneau, Jacques	80
Rousseau, André	80
Richard, André	73.3
Lamarre, Marcel	72.9

2e Métiers	
Section A	
Godbout, Claude	85.1
Anctil, Jean-Claude	80.6
Frève, Hervé	78.2
Blais, Roger	71.2
Caron, André (G)	69.8

Section B	
Lebel, Laurent	83.6
Pelletier, Jean-Guy	82.5
Pelletier, Denis	81
Lévesque, Langis	80.6
St-Pierre, Clément	79.5

1ère Métiers	
Section A	
Fournier, Germain	79.6
Corriveau, Fernand	78.3
Fournier, Marcel	77.9
Avoine, Clément	77.1
Gaudreau, Martin	76.3

Section B	
Ouellet, Glorian	84.4
St-Pierre, Vital	82.6
Marier, Jean-Guy	81.4
Mercier, Gilles	77.8
Lizotte, Maurice	75.8

Soirée de danses canadiennes à la Salle d'accueil Montmagny

Une autre soirée de danses canadiennes aura lieu samedi le 3 février à 8 heures. L'entrée est gratuite bien que de magnifiques prix de présence seront attribués. Plusieurs encore et c'est inconcevable, se demandent "Mais où se trouve donc cette Salle d'Accueil?" Et bien. Cette Salle est située sur la rue de la Fabrique, face au local Scout. De plus, grâce à la générosité de citoyens de Montmagny, elle est très bien a-

ménagée. Donc pour résumer: Soirée de danses

Où.... Salle d'Accueil Montmagny
 Quand.... Samedi soir le 3 février
 Prix d'admission.... Entrée gratuite
 Pour qui.... Pour tout le monde
 QU'ON SE LE DISE
 La Direction

Unite Sanitaire de Montmagny

PRINCIPALES ACTIVITES

Lundi 5 février
 Bureau
 Mardi 6 février
 Examens scolaires
 Mercredi 7 février
 Lac Frontière
 2.30 hrs: Clinique de bébés au village.
 Unité Sanitaire
 10 h. à 11h. a.m.: Clinique antituberculeuse.
 Jeudi 8 février
 Unité Sanitaire
 2 hrs à 4: Clinique de bébés.
 8 hrs p.m.: Cours donnés aux pré-natales.
 Vendredi 9 février
 Examens scolaires
 Dr G. DIONNE, m.d.

St-Marcel

NAISSANCE

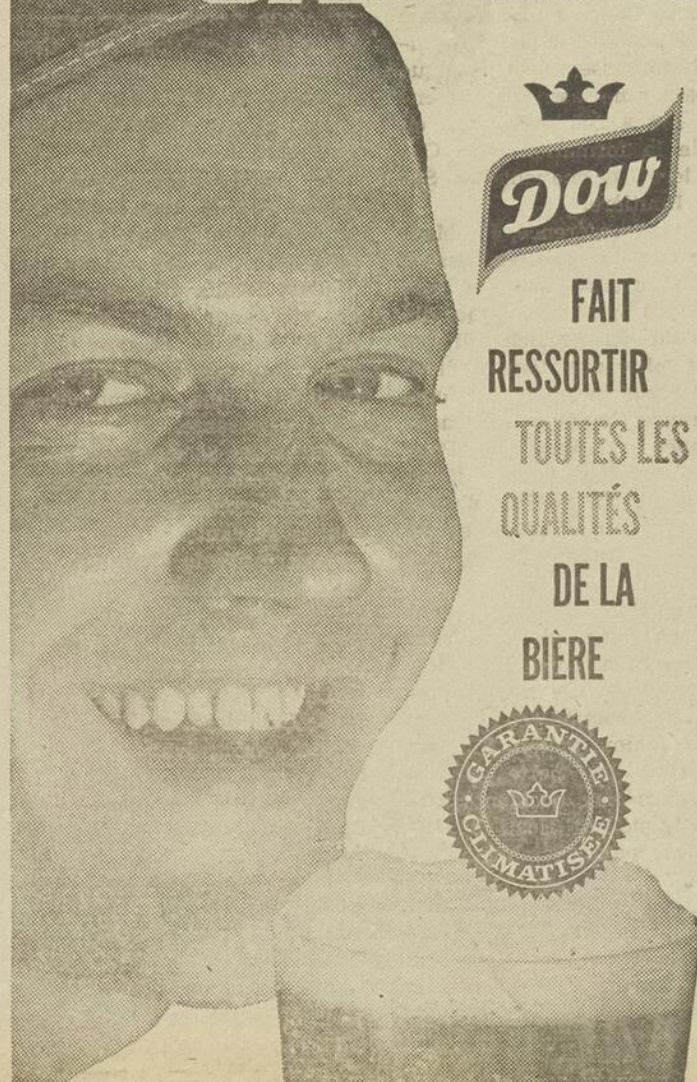
Est né à St-Jean Port-Joli, le 12 janvier, une fille M. et Mme Angèle Bouffard de St-Marcel de L'Islet, et baptisée le 21 janvier sur le nom de Marie, Emma, Gertrude.
 Parrain et marraine: M. et Mme Albert Bouffard, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Paul Bouffard, St-Pamphile, tante de l'enfant.

Case Postale: 11 — 98 rue St-Jean-Baptiste — Tél.: 340

PROUVEZ LE MIEUX est le synonyme de LEMIEUX ET PROULX, ENR.

GROS ET DETAIL
 Bois - matériaux de construction en général
 Quincaillerie — Ferronnerie — Plomberie — Peinture — Tapisserie
 Vaisselle — Vitres — Cadeaux
 Entreposage de fourrure
 Réparation — Lustrage — Nettoyage par procédé "Hoffender".

PLAISIR GARANTI



FAIT
 RESSORTIR
 TOUTES LES
 QUALITÉS
 DE LA
 BIÈRE



Cet emblème représente de l'argent quand vous en avez besoin



Oui, cet emblème peut vous obtenir \$2,500 et parfois même davantage. Niagara Finance compte plus de 200 succursales au Canada; elle prête rapidement et sans formalités aux Canadiens qui ont besoin d'argent pour toute raison valable. Etes-vous de ce nombre?

NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED

La plus importante compagnie canadienne de prêts aux consommateurs.

51, rue St-Jean-Baptiste Tél.: 1375

CA NE COUTE RIEN

Pour vendre votre propriété, commerce, ferme, terre à bois, terrain, etc., avons acheteur sérieux.

Prêt sur demande 1ère et 2ième Hypothèque

Les Immeubles Montmagny Enr.

Rue du Quai Montmagny Tél.: 936
 Québec Tél.: MA 3-4331

St-Pamphile**Formation d'un comité permanent de Sécurité Routière**

Récemment, le Jeune Commerce de St-Pamphile organisait de concert avec M. Pierre Mercier Officier des Relations du Ministère des Transports et Communications et M. Antonio Bernier, de la Police Provinciale, une assemblée publique groupant une assistance d'environ 150 à 200 personnes, en vue de la formation d'un Comité local permanent de Sécurité Routière.

Dans sa conférence, M. Mercier relata les faits établissant que chaque année dans la Province, 1200 à 1500 personnes disparaissent en accident divers. "Il est plus que temps, dit-il que chaque individu participe à la grande Campagne d'Éducation lancée par Prudentia. Pour que celle-ci soit efficace, il est absolument nécessaire d'avoir la coopération de tous et de répartir le travail en équipes locales.

Deux points importants sont au programme de sécurité: d'une part, la population doit prendre conscience de sa responsabilité comme conducteur et aussi comme piéton. Si nous considérons les pertes matérielles dues aux accidents routiers, comme un fléau économique au pays, comment de-

vons-nous envisager les pertes de vie qui ne peuvent s'évaluer en dollars.

L'autre point du programme, consiste en éducation publique du Code de la Route, les lois de circulation, par des Campagnes de Sécurité Routière à la radio, la télévision, dans les journaux, par conférences, films et forum local".

Le conférencier termine son étude, par la recommandation de former, un Comité représentatif de tous les mouvements sociaux locaux afin de marcher de pair pour palier aux causes d'accidents et que chaque membre propage l'Éducation Sécurité dans le mouvement qu'il représente.

Parmi les 86 membres en règles, présents, fut choisi un Exécutif comprenant les personnes suivantes:

MM. Antonio Bernier, P.P., président; Pierre Bourgault, chef pompier, vice-prés.; Anatole Gagnon, M.D., vice-prés.; Mme Léonard Dubé, sec.-trés.; M. Montcalm Lévesque, publiciste. Les directeurs sont: MM. Ernest Vaillancourt, Claudius Lavoie, J.B. Cloutier, Roch Gagnon, Michel Gamache, L.-N. Blanchet et Mme Wilfrid Flammant.

CONGRES INTERNATIONAL DES RAQUETTEURS

Québec recevra la visite d'au moins trois Gouverneurs Américains à l'occasion du Congrès International des Raquetteurs, les 2, 3 et 4 février prochain. Ce grand ralliement de tous

les Clubs de Raquetteurs Canadiens et Américains, groupera de 4,000 à 5,000 raquetteurs et promet d'être le plus grand événement sportif et le plus coloré que Québec ait vu.

Samedi, le 3 février, il y aura à la piste de courses de l'Exposition Provinciale, des programmes de marches forcées et de courses en raquettes, pour les Championats Mondiaux.

Une grande parade de tous les clubs aura lieu le samedi soir, 3 février, du Palais de Glace, Carré d'Youville, au Centre Durocher.

Le dimanche matin, 4 février, une autre grande parade, du Palais de Glace à l'Eglise St-Roch, pour la messe spéciale des Congressistes.

Il est facile de constater déjà, l'enthousiasme qui règne dans l'attente du plus grand événement sportif de Québec, cette année, auquel participera avec le brio habituel, notre Centre Sportif "Le Bûcheron", qui doit y déléguer une soixantaine de ses membres et son fameux "Corps de Clairons".

OFFICIERS DU COMITE DE SECURITE ROUTIERE, ST-PAMPHILE

Assis de gauche à droite, MM. J.-B. Cloutier, Dir., Laurent Anctil, Maire, Dir., Anatole Gagnon, Médecin, Dir., Antonio Bernier, P.P., Président, Pierre Bourgault, Chef Pompier, Vice-Prés., Madame Léonard Dubé, Sec.-Trés., Montcalm Lévesque, Dir., Publiciste. Debout, dans le même ordre MM. Ls-Nazaire Blanchet, Dir., Ernest Vaillancourt, Prés. Com. Scolaire, Dir., Rock Gagnon, Dir., Claudius Lavoie, Dir., Michel Gamache, Dir., Pierre Mercier, Officier du Ministère des Transports et Communications.

Soyez mieux
renseignés!

Lisez régulièrement

"Le PEUPLE"

METEOR - LA TOUTE NOUVELLE MERCURY

Le sedan 2-portes Mercury Meteor Custom... une des excellentes voitures de Ford-Canada... construites au Canada.

Une révélation des plus agréables!

Surveillez la physionomie des gens lorsqu'ils voient la Mercury Meteor 1962 pour la première fois. Voyez ce sourire spontané. C'est que la nouvelle Meteor—offerte en deux séries (Meteor et Meteor Custom)—est une révélation des plus agréables. Vous pouvez choisir un 6-cyl. ou un V-8, ainsi qu'une combinaison de caractéristiques facultatives. L'empattement de la Meteor est environ sept pouces plus long que celui d'une compacte... soit la même longueur logique et rationnelle que l'on avait l'habitude de trouver dans les 6-places. La Meteor est des plus silencieuses par sa carrosserie monocoque et son isolation spéciale. Le nouveau style Mercury de la Meteor la range dans une catégorie à part. Essayez la Meteor et jugez par vous-même. Quand on a goûté aux joies de conduire une Meteor, on ne peut plus s'en passer.

Quelques révélations sur la Meteor: Châssis pré-lubrifié pour 30,000 milles • antigel bon pour 30,000 milles • 6,000 milles entre les changements d'huile • silencieux aluminisés à triple enveloppe • freins à auto-régulation automatique • fini super-émail • V-8 de 145 CV ou 6-cyl. économique de 101 CV • séries Custom et Meteor • sedans 2 et 4-portes • garantie du vendeur de 12,000 milles ou une année complète selon la première éventualité. Certains des dispositifs illustrés ou mentionnés sont facultatifs moyennant supplément.



VENEZ ADMIRER CES TROIS MODÈLES
CHEZ LE VENDEUR MERCURY



DIONNE et FRERE
ST-JEAN PORT-JOLI

Annonces classifiées

A VENDRE

Tuyaux en fonte 4 pouces. Valeur \$1.11, au prix spécial de \$0.79 le pied

Aussi tuyaux de cuivre en 60 pieds à .22. Tuyaux de plastic Carlon 1ère qualité avec rayures blanches.

Appareils Domestiques Enr. Tél.: 141 J.N.O.

A VENDRE

Portes pliantes brunes, beiges, grises, blanches, 32 pouces, 38 pouces, 48 pouces, à partir de \$12.95. Aussi tringles à rideaux de 13 po. à 222 po.

Appareils Domestiques Enr. 127, rue St-Jean-Baptiste Tél.: 141 — Montmagny. J.N.O.

LOGEMENT A LOUER

Logement de 5 pièces, 28 rue St-Jean Baptiste. Libre le 1 décembre. S'adresser: Tél.: 391. J.N.O.

MAISON NEUVE A VENDRE

2 logements; beau fini à l'int. et ext.; commodités modernes; ch. de bain et eau chaude dans chaque logement; cave en ciment. S'adresser à: Bertrand Gendreau, Tél.: 1362, - 12, rue Papineau, Montmagny.

A LOUER

Outils électriques de marque "Stanly", reconnue de la plus haute qualité; pour bois et fer, ainsi qu'outils manuels de toutes sortes et accessoires d'utilité. Les Appareils Domestiques Enr. 127, St-Jean-Baptiste, Montmagny, Tél.: 141 et 868.

FEMMES DEMANDEES - Gagnez jusqu'à \$26.00 par semaine en faisant de la couture pendant vos temps libres. Ecrivez à: Bunnys, Box 7010, Adelaide Post Office, Toronto, Ont.

ATTENTION !!!

Pour lavage d'autos et "simonize" s'adresser à M. Adolphe Gingras, FAMILIEX, 54, rue Taché, Montmagny. Tél.: 342, 26-1-2fs. Lorimier, Montréal.

A LOUER

Logement à louer, 2 pièces plus chambre de bain, conviendrait aussi pour jeunes filles. S'adresser à tél.: 1047. 19-1-3fs

"AIMERIEZ-VOUS TRAVAILLER POUR VOUS? Vous vous bâtirez une clientèle qui vous donnera des commandes chaque mois; nos produits sont garantis et nécessaires dans chaque foyer - répétition assurée. Allouons commission 45% - spéciaux économiques - primes; pas besoin d'expérience. Revenus pouvant atteindre facilement \$85. par semaine. Essai 30 jours sans risque. JITO, Dépt. D, 5130 St-Hubert, Montréal."

Personne ambitieuse pour Commerce Watkins établi. Pas de capital à investir. La plus importante Compagnie du genre au monde. Produits annoncés nationalement. Chances de promotion. Ecrivez immédiatement à M. Jules Gauthier, 350 rue St-Roch, Montréal 15, Qué.

Avec peu de capital, vous pouvez établir votre propre commerce. Vendez dans votre voisinage 250 produits garantis à clientèle établie. Excellents revenus. FAMILIEX, Dépt. J.H., 1600 rue De-

Le mouvement coopératif prend une ampleur importante dans l'alimentation

M. Gérard Bélair, rédacteur en chef de la revue nationale "L'ÉPICIER", exprime son opinion sur le réseau des coopératives de consommation de la province dans la livraison de janvier 1962. Il est intéressant de savoir ce que pense ce spécialiste. Aussi paraît-il opportun de porter l'article de M. Bélair à la connaissance de nos lecteurs. Le voici:

MON POINT DE VUE

LA FEDERATION DES MAGASINS CO-OP compte 93 épicerie dont le volume d'affaires s'évalue à \$25 millions par année. La centrale de gros elle-même réalise un chiffre d'affaires de \$11 millions. Le moins qu'on puisse dire, c'est que les coopératives de consommation, sur le plan alimentaire, commencent à être une entreprise d'envergure. Et si l'on pousse plus loin l'investigation on se rend compte que cette Fédération Co-Op offre en tous points la structure et la physionomie d'une vraie chaîne volontaire, avec la différence que la structure juridique et économique conçue pour et par les consommateurs eux-mêmes diffère des buts capitalistes des autres formes d'entreprises. Mais la technique de la mise en marché n'a rien à envier aux meilleures chaînes volontaires de notre Province.

L'ORGANISATION des Co-Op rattachées à la Fédération repose sur des principes que nombre de nos chaînes volontaires à profits auraient avantage à méditer. Un Code d'Éthique complet portant sur la philosophie du mouvement coopératif, sur la technique de la mise en marché dans les magasins Co-Op, sur la politique commerciale générale des Magasins Co-Op fait l'objet d'un Vade Mecum de tous les responsables dans chaque magasin. La centrale elle-même située à Qué-

bec dispose d'un système perfectionné non seulement à l'entrepôt, mais dans les bureaux également.

LA PUBLICITE des Magasins Co-Op dont nous avons eu des specimens, édifie l'œil habitué par son originalité, son goût et sa force. L'effort poursuivi par les coopérateurs groupés en chaîne volontaire en vue d'implanter une marque privée, Harmonie, par exemple, s'inspire du succès retrouvé dans toutes les bonnes chaînes volontaires, américaines et canadiennes.

La DECISION récente de la Fédération des Magasins Co-Op

d'intensifier l'identification de la Co-Op dans les centres urbains est un autre signe du dynamisme, de la vitalité du groupe. Si l'on se rappelle que la Fédération, grâce à sa Centrale de gros bien organisée, munie de tous les services essentiels à la réussite d'une chaîne volontaire, i.e. bon de commande pré-imprimé, publicité organisée en relation avec les promotions, la technique de la mise en marché, le "store engineering", la supervision régulière assurée par des experts en merchandising, les marques privées de qualité, l'enseigne commune, les bulletins de service, etc., si l'on se rappelle que la Fédération entend envahir le marché des centres urbains, il ne fait aucun doute qu'avec attirail pareil, les chaînes volontaires, les groupes de vente à profits connaîtront une sérieuse concurrence. Mais si cette concurrence se fait sous le signe de la compétence, comme il est à prévoir, elle sera saine, voire salutaire.

LE PROGRAMME d'identification du groupe Co-Op demeure, à nos yeux un modèle d'inspiration aux chaînes volontaires à profits désireuses de créer chez le consommateur une image impressionnante.

QUAND L'ON SAIT le succès qu'obtient dans nos milieux ruraux et mi-ruraux les Magasins Co-Op, il est à craindre que nombre de nos groupes de ventes mal organisés et que plusieurs de nos chaînes volontaires mal orientées ne subissent un violent contrecoup. Nous prêchons depuis longtemps aux chaînes volontaires du Québec de repenser leur philosophie, de reviser leurs méthodes. Nous ne leur souhaitons pas, mais il se pourrait d'ici peu d'années que les Magasins Co-Op leur prouvent comment un programme scientifique, à la page, pensé spécifiquement pour le consommateur du Québec, peut ébranler les assises de groupes pourtant solidement établis.

Gérard BELAIR

Soirée de...

(Suite de la page 1)

teurs de leur esprit d'initiative et de franche collaboration, qui résultera certainement en des manifestations plus réussies encore, que celles qui ont marqué la tenue du précédent carnaval.

M. Maurice Marquis, à titre de M. de Montmagny, a ensuite invité les "colons" de toutes les Seigneuries à fournir du bon blé à tous les moulins de la région, afin d'assurer une ère de prospérité et de réjouissances. Il a déploré la perte soudaine de son dévoué cheval de l'année dernière, qui mourrait à la suite de sa première randonnée, par "saisissement" de froid et d'émotion. Il a assuré ses sujets qu'il s'était procuré un cheval plus jeune et plus fringant.

Présentées par l'inimitable Miville Deschênes avec un humour et un sens historique très appréciés, les quatre châtelaines et la dame de Montmagny se sont avancées, au bras de leurs seigneurs à l'estrade d'honneur, pour recevoir un em-

blème du Carnaval représentant Vol-au-Vent, et inviter toute la population à les encourager généreusement lors de la vente de la Flamme du Carnaval, qui leur multipliera les chances d'être élues "Madame de Montmagny".

La soirée s'est continuée avec l'entrain et la gaité, qui semblent devoir marquer à nouveau, cette année comme l'année passée, toutes les manifestations du Carnaval.

La joyeuse ménagerie (par Walt Disney)



Pauvre lui! ... pour des fantômes.

"Augmentez vos revenus en obtenant de meilleurs intérêts sur vos épargnes et achetez des obligations religieuses, municipales ou scolaires".

Jacques Gaudreau

18, rue Collin — Tél.: 778-w — Montmagny

L. G. Beaubien & Cie Ltée

ACTIONS - OBLIGATIONS

70, rue St-Pierre

IMPRIMERIE

Bernier

LIBRAIRIE

& FILS ENR.

IMPRIMÉS DE LUXE ET COMMERCIAL
FAIRE-PARTS - CARTES DE SOUHAITS
CHÈQUES - ENVELOPPES - LETTRES
FACTURE - ÉTATS DE COMPTES
CALENDRIERS - ARTICLES DE RÉCLAME

ÉQUIPEMENT DE BUREAU ET ACCESSOIRES
LIVRES DE COMPTABILITÉ - PAPETERIES
CLASSEURS - MACHINES À ADDITIONNER
CLAVIGRAPHES - CAISSES ENREGISTREUSES
COFFRES-FORTS - LOCATION, SERVICE, RÉPARATION

IMPRIMERIE
TÉL.: 105

CASIER 327
MONTMAGNY

LIBRAIRIE
TÉL.: 105

Ville La Pocatière**Révision nécessaire
des rôles d'évaluation**

Samedi le 27 janvier se tenait à l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière une réunion conjointe entre la Fédération de l'U.C.C. de La Pocatière et la Fédération des Commissions scolaires sous la présidence de M. Ernest Ouellet de St-Pascal, président de la Fédération des Commissions scolaires du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière. Cette réunion faisait suite à un mémoire préparé par la Fédération de l'U.C.C. et soumis au bureau de direction de la Fédération des Commissions scolaires au cours de l'automne. Ce mémoire portait sur une enquête faite dans quelques paroisses du diocèse par le bureau de la Fédération de l'U.C.C. Parmi les points soulevés par le mémoire, mentionnons la disproportion du coût de l'instruction dans une paroisse rurale entre le propriétaire agricole et le propriétaire non agricole. Nous trouvons par exemple que: quand le cultivateur paye \$3.00 en taxes scolaires, le propriétaire du village paye \$1.00. Le mémoire recommandait l'étude du problème de l'évaluation des biens-fonds qui est actuellement faite souvent à l'arbitraire et suivant des barèmes

souvent mal définis.

Le principal problème des rôles actuels d'évaluation est le manque de normes et de barèmes pour ce qui a trait à la valeur des biens imposables; il y a autant de barèmes qu'il y a de rôles d'évaluation. Il fut décidé par les membres de l'assemblée que les secrétaires des deux organismes préparent un travail sur les normes et les moyens utilisés dans les paroisses où le rôle d'évaluation scientifique est établi pour étude lors d'une prochaine réunion. L'U.C.C. avec les Commissions vont s'entendre sur des normes et des barèmes justes, sur l'évaluation des propriétés agricoles et non-agricoles pour ensuite faire des représentations aux autorités des Municipalités, qui sont chargées en vertu du Code Municipal de la confection des rôles d'évaluation. Ceci dans le but d'uniformiser le plus vite possible les barèmes de taxation et d'assurer à chaque groupe

À VOTRE ÉPOUSE...

...la Sun Life du Canada offre la sécurité. Après votre décès, le produit de la police peut lui garantir un revenu régulier pendant une période spécifiée ou la vie durant. Permettez-moi de vous montrer, sans aucune obligation de votre part, comment le programme d'assurance Sun Life Assurance Company of Canada approprié peut protéger l'avenir de votre épouse.

SUN LIFE DU CANADA**René Adam**

Tél.: CH 7-5124

L'Islet P.Q.

de payeurs de taxes une juste participation au coût de l'Instruction.

Jacques Labrie, sec.

Cartes d'Affaires**Docteur Fernand Lizotte, M.D**

Ex-interne de l'hôpital Jeffery Hale

Heures de bureau:

Hôpital, de 9 heures à 12 a.m., tous les jours
Résidence, tous les jours sur demande.
Le soir sur demande également.

Remerciements

Les enfants de Mme Vve Pierre Gaudreau (Marie-Anne Collin) de St-Mathieu de Montmagny, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès de leur mère, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, condoléances, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

Spécialiste

Bureau à Montmagny:
le samedi
à l'Hôpital

Dr Paul Bigué

Ex-élève des hôpitaux
de Montréal et New-York

SPECIALITE:

Maladies des Yeux, Oreilles,
Nez, Gorge,
449, 3e Avenue — Québec

Téléphone: 72

Robert DAVELUY,
B.A., L.L.L.,
Avocat-Procureur
Rue St-Jean-Baptiste
Montmagny
(Edifice Allard)

Dr M. LAVERDIERE
Chirurgien-Dentiste
20, de la Gare — Tél: 293
MONTMAGNY

Laurent Normand

Directeur de Funérailles

SERVICE JOUR ET NUIT
d'ambulance et corbillard
Cadillac.

26, rue St-Louis — Tél.: 545
MONTMAGNY

RENE SAMSON

Entrepreneur-Electricien
Vente d'acc. électriques

Rue St-Jean-Baptiste

Tél. 209 Montmagny

Installations et réparations
électriques
Travail de tous genres
en électricité

ROGER PROULX
ENT.-ELECTRICIEN
87, rue Ste-Brigitte-Nord
Tél.: 1084 Montmagny

Viateur CARON, Enr

- Accessoires d'autos
- Articles de sport
- Articles de maison
- Peinture Flo-Gloze

500, Trans-Canada,
Téléphone: 1101
Montmagny

Gilbert Manseau

INGENIEUR-CONSEIL

L'ISLET,

P. Qué.

ROBERT DESPRES

INGENIEUR-CONSEIL

Bureau à Lévis
61 Déziel — Lévis
Tél.: 827-2823

Bureau à Montmagny
36, de la Fabrique
Tél.: 1257

Cartes d'Affaires**"Boulangier, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."**

Maurice Boulangier, B.A., C.A. Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Réal-A. Rondeau, B.A., C.A. Paul R. Thivierge, C.A.
Raymond Kiranac, M.S.C., C.A. André Gagnon, M.S.C., C.A.
G. Beaulieu, B.A., M.S.C., C.A. Rolland Trudelle, M.S.C., C.A.
Guy Des Roches, M.S.C., C.A. Richard Newberry, B.A., C.A.
L.-P. Beausoleil, B.A., M.S.C., C.A. J. Desmeules, B.A., M.S.C., C.A.
Lionel Daigle, B.A., C.A. Louis-Yvan Morin, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES - CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: LA 5-4955 71, rue St-Pierre
Case Postale 97, Haute-Ville QUEBEC 4.

"Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A."

E. Caron, B.A., M.S.C., C.A. L. Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.
Gérard Lavoie, B.A., M.S.C., C.A. Guy Renaud, M.S.C., C.A.
B. Chénard, B.A., M.S.C., C.A. R. Gagnon, B.A., M.S.C., C.A.
R. Madore, B.A., M.S.C., C.A. Réal Bélanger, M.S.C., C.A.
Fernand Breton, M.S.C., C.A. R. Gilbert, M.S.C., C.G.A., C.A.

COMPTABLES AGREES - CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: 1003 54, Rue St-Magloire
Montmagny, P.Q.

Bureaux: Montmagny — Riv.-du-Loup — Mont-Joli, — Matane

**Jean-Paul
CLOUTIER**

B.A.

Licencié en
Sciences commerciales

**Maurice
CLOUTIER**

B.A., L.L.L.

Notaire

**Gaston
CLOUTIER**Courtier
d'Assurances

Maurice Cloutier, fils, Notaire

Saint-Paul de Montminy

Cité de Montmagny,

P. Qué.

ASSURANCES

"La Laurentienne"
Assurance sur la vie
Jean-Marie PROULX

Feu, Automobiles,
Responsabilités, Accident
HEBERT et PROULX

MONTMAGNY

TEL.: 1001

Alex. Chouirard, C.R.

— Avocat —

60 rue St-Louis - Tél.: 48
MONTMAGNY

Denis PLANTE

NOTAIRE

Cessionnaire du Greffe
Louis Pelletier

32, rue St-Thomas
Tél.: 42 C.P. 209
Montmagny, P.Q.
Rés. Manoir des Erables

Marcel RuellandDIRECTEUR DE
FUNERAILLES

Ambulance et corbillard
CADILLAC

SERVICE JOUR ET NUIT

Tél.: 363, rue de la Fabrique

**MARINEAU et
MERCIER**

AVOCATS

63, de la Gare — Tél.: 194
Montmagny

Gonzague BELANGERB. A. LL. L.
NOTAIRE

Tél. bur.: 592 - Rés.: 767
2 rue St-Jean-Baptiste
Montmagny

Tél. Bur.: 1183 - Rés.: 631

Denis GOBEIL, LL. L.

AVOCAT

34, rue de la Gare
Montmagny

Me Jules PARE, C.R.

AVOCAT-PROCUREUR

Edifice Banque Provinciale
Rue St-Thomas,
MONTMAGNY, P.Q.

Tél.: 954

Dr ANTOINE FISETMédecine générale
&
Obstétrique

9, rue Ste-Julie
Tél: 463 — MONTMAGNY

Rapport du Prêt d'Honneur de la S.S.J.B. diocésaine

La Campagne du Prêt d'Honneur aux Etudiants est maintenant chose du passé sauf dans quelques paroisses qui ont préféré attendre après les Fêtes.

Ce n'est pas sans beaucoup d'appréhension que la Société diocésaine s'est lancée dans l'aventure d'une oeuvre nouvelle dans une région où la grosse industrie et le grand commerce sont inexistant ou presque, où, pour tout résumer, l'argent ne coule pas à flot, où les oeuvres sont déjà nombreuses, et où la générosité du public est fréquemment sollicitée.

Pourtant cette crainte n'était que partiellement justifiée puisqu'il n'a pas été possible d'atteindre les sommets que la souscription populaire espérée est satisfaisante. Il importe de souligner qu'il s'agit vraiment d'une souscription populaire: par là il faut entendre que les industries n'ont pas été sollicitées à fond de train et de façon systématique. Les quelques industries ou entreprises commerciales qui ont souscrit des montants substantiels l'ont fait de leur propre initiative; et le mérite des chefs qui dirigent ces entreprises est d'autant plus grand.

Le Service du Prêt d'Honneur remercie cordialement les présidents et les secrétaires des sociétés paroissiales et les autres organisateurs locaux qui se sont dévoués sans compter au succès de cette campagne.

Cette gratitude s'étend à leurs Excellences Mgr Bruno Desrochers et Mgr Jean-Marie Fortier qui ont patronné cette oeuvre patriotique, aux patrons d'honneur, à MM. les Curés qui ont par leurs recommandations appropriées, contribué largement au succès de cette campagne. Dans certaines paroisses, Messieurs les curés ont été non seulement les supporteurs enthousiastes mais les chevilles ouvrières de l'organisation. Dans d'autres paroisses où il n'existe pas de Société St-Jean-Baptiste, ce sont les maires qui ont assumé la tâche d'organiser avec beaucoup de succès la campagne de sous-

cription. A eux également la société exprime sa vive gratitude. Sincère merci également aux postes radiophoniques et aux journaux de leur précieuse collaboration.

Il serait injuste de ne pas mentionner, le travail des membres du conseil diocésain qui chacun dans sa région a facilité le travail de l'organisation diocésaine. A tous, merci.

Voici la liste des paroisses dont nous avons reçu le rapport avec les montants recueillis.

St-Onésime	\$ 36.45
St-Germain	\$ 73.50
Ste-Perpétue	\$ 290.30
St-Antoine	\$ 180.37
St-Aubert	\$ 151.00
Ste-Hélène	\$ 167.00
La Pocatière	\$ 873.20
S.-Fabien-de-Panet	\$ 150.00
St-Alexandre	\$ 310.00
St-Louise	\$ 69.83
Berthier-en-Bas	\$ 150.00
St-Pamphile	\$ 231.35
St-Eleuthère	\$ 345.50
St-Pascal	\$ 525.65
St-Denis	\$ 119.15
St-Marcel	\$ 165.55
Mont-Carmel	\$ 306.55
St-André	\$ 273.25
Lac Frontière	\$ 100.00
St-Damase	\$ 112.00
St-Adalbert	\$ 128.50
L'Isletville	
St-Eugène	
St-Cyrille	\$ 588.60
St-Jean Port-Joli	\$ 987.00
Tourville	\$ 149.00
St-Pacôme	\$ 87.00
Notre-Dame du Portage	\$ 85.00
St-Omer	\$ 94.00
Rivière-Ouelle	\$ 150.00
Rivière-du-Loup	\$ 1573.00
Montmagny, incomplet	\$ 1400.00
Cap St-Ignace	\$ 230.00
Sources diverses	\$ 21.00
TOTAL	\$ 10,124.40

P.S. Les rapports à venir paraîtront dans un prochain rapport.

Il reste maintenant à organiser le système de prêts. Le Service du Prêt d'Honneur prêtera aux étudiants par l'intermédiaire des Caisses Populaires en collaboration avec l'Union régionale des Caisses Populaires de Lévis.

Déjà le Service a plus de 15 de-

mandes de prêts dans ses dossiers et tous sont plus urgents les uns que les autres. Je profite de l'occasion pour rappeler que l'argent recueilli cette année ne devra être dépensé qu'en 1962, afin d'éviter la répétition de la situation qui se présente aujourd'hui et qui consiste à faire patienter les étudiants jusqu'à ce que l'argent soit disponible. Malgré toute la diligence apportée, il faut beaucoup de temps pour mettre sur pied une organisation semblable.

Je réitère les remerciements du conseil diocésain à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué au succès de cette campagne. Tous vous resterez dans l'ombre, mais n'oubliez pas que c'est le soldat inconnu qui a toujours gagné la guerre. La société canadienne française vous devra peut-être d'avoir survécu.

Le Service du Prêt d'Honneur aux Etudiants R.-O. Lachance, prés.



FANCY MIX

UN ASSORTIMENT DE 8 VARIETES DE BISCUITS tous aussi délicieux les uns que les autres.

BISCUITS MONTMAGNY INC.
Montmagny Québec
VENTE CHEZ VOTRE EPICIER

Dr. JEAN POITRAS
CHIRURGIEN-DENTISTE
Edifice Banque Provinciale
9, rue St-Jean-Baptiste
Montmagny TEL: 1584

Specialités:
Steak
Spaghetti
Hot Chicken
Club Sandwich

RESTAURANT

Bel Air

Benoit Morin, Prop.
"L'Endroit pour bien manger"
Repas à toutes heures

Tél. 850 Route Trans-Canada, Montmagny, Qué.



BOUCHERIE — EPICERIE

MARTIN BELANGER

Rue St-Ignace, Tél.: 811

à 300 pieds du Rond-Point

ouverte tous les soirs jusqu'à 9 h. et le vendredi à 10 h.

Stationnement pour 50 automobiles

Matériaux de construction

A L'ISLETVILLE ET A MONTMAGNY

JOS. PROULX

PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUES
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINERALE — CIMENT
CHEMINEES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN, etc..

JOS. PROULX

Montmagny — 4 rue du Peuple — L'Isletville
Tél.: 85w Champlain: 7-5262

SERVICE GRATUIT

du posage de prélatrs, tapis ou tuiles achetés de

Bertrand Blanchard

19, rue St-Jacques — Montmagny

vous ne payez que le prix courant. Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 277-W

Syndicat du Meuble Enr.

Raymond Ouellet, Prop.

Posage et vente, tapis, tuiles, prélatrs.
Vente appareils électriques, meubles.

Tél.: 1440 — 49 rue St-Louis
C.P. 448 — MONTMAGNY

A VOTRE SERVICE

M. FOURNIER ENR.

Nettoyeur

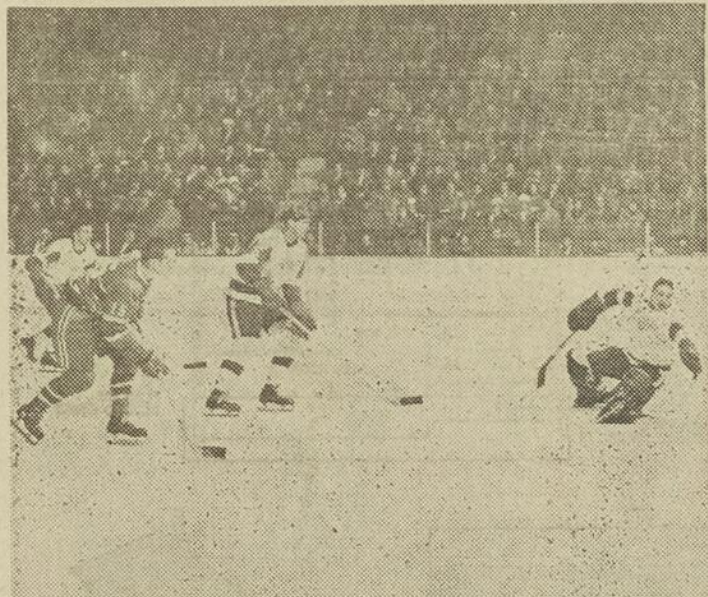
(anciennement Fournier et Frère)

Pour un service plus rapide et un nettoyage impeccable

LE NUMERO DE TELEPHONE A SIGNALER EST 790

et le livreur de M. Fournier Enr. s'empresse de vous servir

Le plan de nettoyage de M. FOURNIER ENR. est situé au 33 RUE ST-IGNACE, Montmagny.



Etre spectateur, au Forum, d'un exploit semblable, n'est le privilège que d'un petit nombre. Heureusement que la télévision de Radio-Canada est là pour apporter aux fervents du hockey les émotions fortes d'un but compté par Bob Rousseau, que l'on compare déjà au grand Maurice Richard. La Soirée du hockey est le "suspense" de la semaine pour les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada, tous les samedis soir à 8 h. 45.

PROGRAMME Carnaval de Montmagny

MANIFESTATIONS PRE-CARNAVAL:

- Samedi (Soir) le 3 février —
Soirée en l'honneur des Châtelaines au Centre Civique (Organisation du Carnaval)
- Lundi (Soir) le 5 février —
Soirée récréative avec orchestre 'Les Gamins du Rythme'
- Mercredi (Soir) le 7 février —
"Barn Danse" à la Salle Paroissiale de St-Pamphile.
- CARNAVAL (du 8 février au 6 mars 1962)**
- Jeudi (Soir) le 8 février —
Parade, arrivée de "Vole au Vent", Danse en plein air sur la rue de la Gare. (Incidentement la parade partira du Palais de glace pour se rendre à la rue de la Gare). (Org. du Carnaval).
- Vendredi (Soir) le 9 février —
Soirée récréative au Centre Civique. (Les Seigneurs).
- Samedi (P.M.) le 10 février —
Fête des enfants au Palais de Glace (Clan des Amis).
- Samedi (Soir) le 10 février —
Vente de la Flamme du Carnaval (Début 6.00 p.m.) (Tirage à la fin de la soirée à C.K.B.M.) (Org. du Carnaval).
- Dimanche (P.M.) le 11 février —
Grande partie de Balon-Balai sur la patinoire du Collège.
- Lundi (Soir) le 12 février —
Visite dans les deux salles de Quilles de Montmagny des champions de l'Heure des Quilles de la T V MM. Guy et Gaby Bolduc. (DOW).
- Mardi (Soir) le 13 février —
Soirée récréative au Club Le Bûcheron. (Les Seigneurs).
- Mercredi (Soir) le 14 février —
Soirée récréative au Club Artisan de St-Jean Port-Joli. (Les Seigneurs).
- Jeudi (Soir) le 15 février —
Danse en plein air à St-Mathieu (Face à la Tabagie. Feu de joie (avec arbres de Noël de la ville). Sur la rivière, entre les deux ponts de St-Mathieu. (Org. du Carnaval).
- Vendredi (Soir) le 16 février —
Soirée récréative au Club Le Bûcheron. (Les Seigneurs).
- Samedi (P.M.) le 17 février —
Concours de "Sciotte" sur les terrains du Club "Le Bûcheron" (DOW).
- Samedi (Soir) le 17 février —
Grand bal au Centre Civique et réception. (Un groupe de Chevaliers de Colomb).
- Samedi (Soir) le 17 février —
Congrès régional des raquetteurs (Club le Bûcheron). Parade aux Flambeaux (Raquetteurs).
- Dimanche (Soir) le 18 février —
Dernière journée du Congrès des Raquetteurs (Club "Le Bûcheron").
- Mercredi (Soir) le 21 février —
Soirée récréative à l'Hôtel Laverdière de St-Paul. Le Centre des Loisirs de St-Paul et les Seigneurs.
- Jeudi (Soir) le 22 février —
Danse en plein air au Centre Civique (Org. du Carnaval).
- Vendredi (Soir) le 23 février —
Soirée récréative au Centre Civique (Seigneurs).
- Samedi (P.M.) le 24 février —
Concours "Souque à la Corde", au Centre Civique. (Molson).
- Samedi (Soir) le 24 février —
"Barn Dance" au Club "Le Bûcheron". (Club le Bûcheron).
- Dimanche (P.M.) le 25 février —
Parade, Spectacle de variétés et choix de Madame de Montmagny à l'Aréna de Montmagny. Maître de cérémonie Jean Rafa. (Org. du Carnaval).
- Lundi (Soir) le 26 février —
Spectacle de variété au Cinéma Lafontaine par le Théâtre Miniature de Montmagny.
- Jeudi (Soir) le 1 mars —
Danse en plein air au Club "Le Bûcheron" (Org. du Carnaval).
- Vendredi (Soir) le 2 mars —
Soirée récréative au Club Le Bûcheron. (Les Seigneurs).
- Samedi (P.M.) le 3 mars —
Course de "Waiters", Départ en face de l'Hotel Montmagny, rue de la Fabrique. (Carling-Brading.)
- Samedi (Soir) le 3 mars —
Soirée récréative au Club Le Bûcheron, artiste invité. (La Chambre de Commerce de Montmagny).
- Dimanche midi 4 mars —
Réception de la délégation d'Ashland et Presqu'Isle, Maine U.S.A. (La Chambre de Commerce de Montmagny).
- Dimanche (P.M.) le 4 mars —
Course de "Ski-Doo" (Auto-neige) près de l'Aréna de Montmagny. (Organisation du Carnaval.)
- Mardi (Soir) le 6 mars —
Bal Travesti au Centre Civique (Club Rotary). (Prix de présence et prix pour les meilleurs costumes).
- Mardi (Soir) le 6 mars —
Parade — Danse en plein air au Palais de Glace. Dévoilement de l'identité de "Vole au Vent". Fin du Carnaval.
Steven Guay, publiciste.

Le Carnaval de Montmagny au niveau régional

A la demande des autorités du Carnaval de Montmagny, le Jeune Commerce Inc., de St-Pamphile, a décidé de se joindre aux activités carnavalesques de celui-ci, qui prend un ampleur tel, que c'est devenu, le Carnaval de la région.

L'ouverture officielle du Carnaval à l'extérieur de la Ville de Montmagny, se fera à St-Pamphile, le 7 février.

L'organisation de la réception est à la charge du Jeune Commerce et tous les membres travaillent avec ardeur, en vue d'obtenir le plein succès, de cette rencontre amicale, unique en son genre dans la région concernée.

Le programme des Fêtes comprendra, un départ en Caravane de Montmagny. Les Châtelaines des quatre Duchés et leurs suites, ainsi que Vol-au-Vent, personnage symbolique du Carnaval feront partie du défilé, se rendant participer à une grande soirée populaire, en leur honneur à St-Pamphile.

L'esprit sportif et la coopération générale qui existe présentement, nous assure pour l'avenir de la continuité de ces relations de bonne entente, inter-localités.

A la même assemblée, le Jeune Commerce a offert, à M. Régent Vaillancourt, secrétaire dé-

missionnaire, un magnifique cadeau pour le récompenser du travail accompli au sein du mouvement.

M. Ouel Rosberry a été choisi à l'unanimité, comme futur secrétaire de la Chambre, nos plus sincères félicitations.

Montcalm Lévesque,
Publiciste J. C.

Une fatigue prolongée diminue la résistance à la maladie. Le surmenage causé par les sports devrait être compensé par un supplément de repos. La plupart des gens constatent qu'il leur faut huit heures de sommeil.

Le développement régional...

(Suite de la page 2)

ques des comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska et, peut-être dans un avenir prochain, de la ville de Rivière-du-Loup.

Notre groupement régional s'est fixé de nombreux objectifs: l'étude des principaux problèmes économiques auxquels la région doit faire face et la classification des besoins; l'établissement d'un plan régional d'aménagement, en coopération avec les sociétés privées et les autorités provinciales et fédérales; la coordination de l'activité des municipalités de manière qu'elles puissent s'entraider au lieu de se nuire; la collation des statistiques utiles au progrès industriel; le développement rationnel du commerce, de l'industrie manufacturière, de l'agriculture; l'utilisation ordonnée des forêts et autres ressources naturelles; la promotion du tourisme et de l'urbanisme, etc.

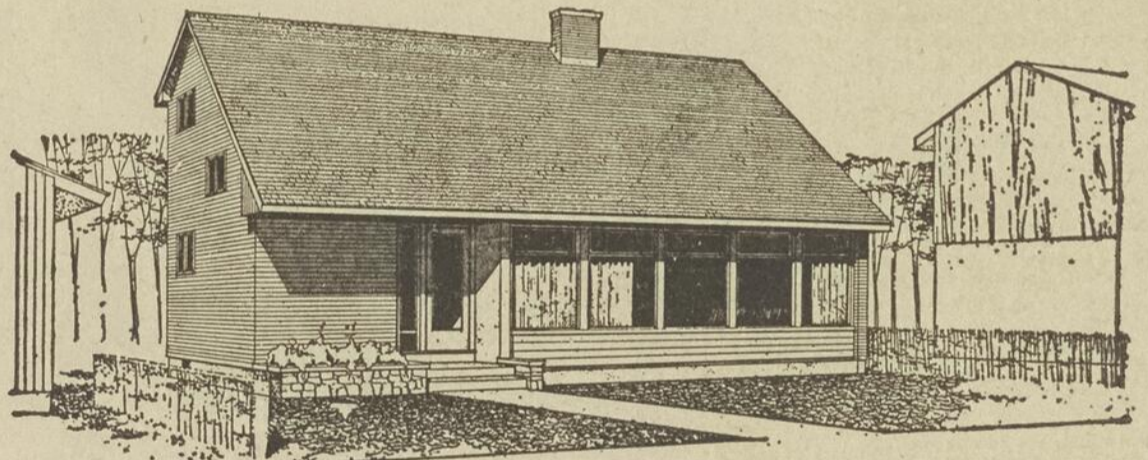
L'objet de la planification régionale est surtout de rechercher la répartition la plus parfaite des activités économiques en élimi-

nant les facteurs nuisibles, de manière à assurer l'équilibre de l'économie et du facteur humain du territoire. Le plan doit, par exemple, prévoir l'installation d'industries-clé. Ce résultat ne peut être atteint que par une grande compréhension et la collaboration de toute la population.

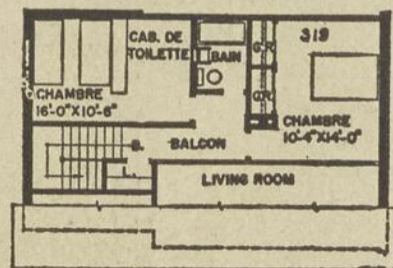
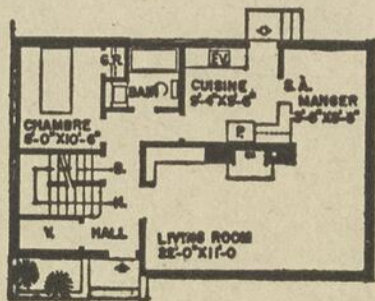
Une malencontreuse tempête de neige a retardé la tenue de l'assemblée générale de notre organisme régional, qui devait avoir lieu à l'École d'Agriculture de Ste-Anne, mardi soir, le 30 janvier. Il est fort à souhaiter que cette assemblée, qui devait réunir de nombreux représentants de la plupart des municipalités et associations économiques-sociales des comtés précédemment mentionnés, soit convoquée à nouveau le plus tôt possible, afin d'assurer à notre région sous-développée les services d'orientation, de coordination, de représentation et d'initiative privée ou publique qu'elle requière.

R. L.

Nouveaux Modèles de Maisons Canadiennes



MODÈLE 319: L'architecte L. F. Gauer, de Winnipeg, a préparé le modèle de cette maison à 1 1/2 étages, de trois chambres. Le plafond du living-room qui suit la ligne du toit jusqu'à une mezzanine au second étage, et à un mur vitré de la chambre des maîtres, contribue à donner une apparence de spaciosité à cette maison. L'aire totale de parquet de cette maison est de 1,436 pieds carrés, tandis que les dimensions extérieures sont de 36 pieds 2 pouces sur 24 pieds 2 pouces. On peut se procurer les épures de ce plan au prix minimum à la Société centrale d'hypothèques et de logement.



CÔTÉ GAUCHE



ARRIÈRE



CÔTÉ DROIT



LE PEUPLE



Vendredi le 2 février 1962

LE PEUPLE

9

Nous avons entendu dire

• Que certaines rumeurs, dont notre rubrique a fait mention, au cours des semaines précédentes, semblaient devoir se confirmer. A preuve, les trois suivantes:

• Que notre député provincial se rendrait au Conseil de Ville, lundi prochain, le 5 février, pour y répéter ses déclarations concernant la pose d'asphalte dans certaines rues au cours de l'été dernier.

• Que le Centre Civique avait effectivement obtenu un permis de la Régie des Alcools.

• Que les "Gamins du Rythme" participeraient à plusieurs soirées du Carnaval. A date, il est assuré que nous jouirons de leur présence, tous les lundis.

• Que d'autre part, notre collaboration gratuite aux multiples activités des nombreuses associations de la Ville et de la région était fort appréciée; nous tenons à remercier, entre autres, le Centre d'Accueil de Montmagny pour la lettre de félicitations, que cette association nous a transmise.

• Que, par ailleurs, notre confrère de "l'autre hebdomadaire" semblait difficilement digérer notre souci d'information. Nous croyons devoir rappeler, dans le cas des commentaires de Mme Paul-D. Normandeau sur l'appréciation des concerts J. M. C., dont nous avons jugé utile de publier des citations adéquates, que c'est nous, qui lui avons demandé des extraits de son exposé, et non pas elle, qui nous les a offerts.

• Que dans ce cas comme bien d'autres, pour être bien informés, il fallait y penser et s'imposer la peine d'aller aux sources.

• Que dans les cadres du Carnaval, le Théâtre Miniature présenterait, lundi le 26 février, un spectacle de Variétés, de formule identique à celui de l'an passé. Les "Gamins du Rythme" seraient de la partie.

• Que le proverbe: "on est pas prophète en son pays" ne s'applique certainement pas aux Gamins du Rythme, si l'on en juge par l'assistance qu'ils ont attirée, pour un lundi soir, lors de leur 1ère contribution au Carnaval.

• Que le grand Bal du Carnaval aurait bien lieu au Centre Civique, le samedi, 17 février. Les inscriptions seraient nombreuses et les retardataires pourraient connaître des déceptions.

• Que M. Roland Breton avait tiré les plans d'une magnifique "couronne" pour le fond-de-scène du grand pageant du Carnaval. Le Patro et les majorettes de Rivière-du-Loup participeraient aux manifestations de cette journée, ainsi que le patro "Le Prévost" des Pères de St-Vincent-de-Paul de Montréal. Incidemment ce dernier patro présenterait un formidable spectacle. On sait que le maître de cérémonie ne sera nul autre que Jean Rafa.

• Que, mercredi soir, le 7 février, une caravane s'organiserait en face du Bûcheron pour rendre visite à St-Pamphile.

• Que M. Gérard Collin avait fait un don de \$1,500. au Conseil des Loisirs comme marque d'appréciation du bon travail accompli par ce mouvement. Espérons que ce geste sera imité.

• Que la Bibliothèque de Montmagny avait reçu un octroi de \$1,000 du gouvernement provincial comme contribution au service bénévole qu'elle offre aux jeunes de Montmagny.

• Que le concert de l'Orchestre Symphonique de Québec aura lieu mardi le 6 février.

Lu dans le journal "Le Peuple"

Il y a 50 ans

Vendredi, 2 février 1912:
L'entrée en scène au Parlement provincial de M. Lavergne, qui pour la première fois de la session, occupait son siège en Chambre, n'a pas peu contribué à l'intérêt de la séance.

Le député de Montmagny n'a pas pris part à la discussion, mais MM. Décarie et Taschereau auraient probablement préféré le voir ailleurs.

Au ministre des travaux publics qui voulait citer un témoignage "désintéressé" de la "Patrie" en faveur du gouvernement, M. Lavergne a rétorqué: "Pourquoi l'hon. ministre ne nous parle-t-il pas des accommodations survenus, il n'y a pas si longtemps, entre le gouvernement et "La Patrie", au sujet des élections municipales".

M. Lavergne avait dû s'absenter de la Législature par suite d'une sérieuse maladie.

Il y a 25 ans

Vendredi, le 5 février 1937:
Comme l'an dernier, le "Covoit de Montmagny" a remporté les premiers prix pour troupeaux P.R.B. aux deux expositions de Montréal et Québec.

Le tournoi de Souque à la corde

Le grand concours de "Souque à la Corde", au programme des activités du Carnaval, pour samedi, le 23 février, au Centre Civique, méritera aux équipes gagnantes de magnifiques trophées et prix en argent offerts par M. Proculus Bouffard, distributeur local de la brasserie Molson.

Les personnes ou équipes, qui désirent s'inscrire doivent s'adresser à M. Jean-Marie Caron, poste C.K.B.M., qui leur remettra une formule d'inscription ainsi qu'une copie des règlements qui seront en vigueur pour cet intéressant tournoi.

Le Journal est aujourd'hui l'une des plus grandes forces sociales du monde.

Statistiques de l'Hotel-Dieu de Montmagny pour 1961

L'Hôtel-Dieu de Montmagny a connu cette année une période de développement encore plus remarquable que par le passé. Notre hôpital, dont les mérites ont été officiellement reconnus par une accréditation beaucoup plus hâtive que la plupart des institutions du genre, marque le pas d'un progrès constant, que le tableau comparatif de ses statistiques pour les années 1960 et 1961 permettent aisément de constater.

Malades traités à l'hôpital		
Patients hospitalisés:	4052	4833
Patients externes:	3326	2734
Moyenne de jours par patient:	8.2	8.4
Répartition		
Adultes:	3015	3514
Enfants:	397	512
Nouveau-nés:	640	807
Résultats des traitements		
Guéris:	3086	3611
Améliorés:	522	842
Non améliorés:	35	47
Non traités:	32	39
Admis pour diagnostic:	284	190
Décès avant 48 hres:	37	41
Décès après 48 hres:	56	63
Pourcentage des décès avant 48 hres:	0.9%	0.8%
Pourcentage des décès après 48 hres:	1.3%	1.3%
Distribution des malades dans les services		
Médecine:	1303	1581
Chirurgie:	626	698
Obstétrique:	814	1045
Pédiatrie:	439	427
Nouveau-nés:	640	807
O. R. L. & Opt.:	230	275
Autres services techniques		
Travaux de laboratoire:	34625	40453
Radio-logie: (Radio & fluor.)	10614	14296
Physiothérapie: (traitements)	375	726
Electrocardiogrammes:	666	938

Brillante réception de Molson aux organisateurs du Carnaval

M. Proculus Bouffard, distributeur local de la brasserie Molson, recevait vendredi soir dernier, à la salle "Au bon accueil", situé au Rond-Point de Lévis, tous les seigneurs, châtelains et organisateurs du Carnaval de Montmagny, pour les présenter aux duchesses du Carnaval de Québec et à leurs intendants.

Parées de soyeuses robes blanches, la Dame de Montmagny et ses jolies châtelaines ont défilé au bras de leurs seigneurs devant la nombreuse assistance, pour recevoir une superbe gerbe de roses rouges. M. de Montmagny a profité de l'occasion pour souligner le caractère historique et différent du carnaval local et le succès qu'il a connu dans toute notre région au cours de l'hiver dernier.

Un lunch de choix fut servi aux visiteurs sur des tables ornées à profusion de magnifi-

ques ensembles de chrysanthèmes-pompons.

Le voyage s'est fait par autobus spécialement nolisé à l'intention des invités, aux accents, maintes fois répétés, de la Chan son du Carnaval et cacophonie d'une multitude de chants folkloriques interprétés avec force par une pléiade de talents inconnus.

A VENDRE

Outillage complet d'une valeur de \$1000.00, à vendre à un prix exceptionnel. Intéresserait celui qui voudrait faire de la soudure et du fer ornemental. Toutes les machines et outils sont à l'état presque neuf, n'ayant servi que comme passe-temps. Pour informations, s'adresser à: Jean-Paul Tremblay, Rue Le Peuple ou à l'Imprimerie Le Peuple. Tél. 967W ou 533 à Montmagny.

CONSOMMATEURS. A L'ACTION!

Sociétaires, vous n'appartenez pas à des Coopératives; ce sont elles qui vous appartiennent!

MAGASIN "CO-OP DE MONTMAGNY".

EN DIRECT ET EN DIFFÉRÉ à Radio-Canada

L'écolière Francine Locas
(Véronique Vilbert)

nous parle du "Mors aux dents"

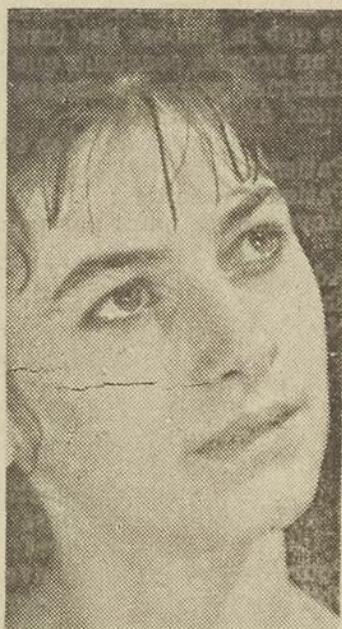
Véronique Vilbert nous entretenait récemment, avec l'enthousiasme de ses 22 printemps, du rôle de l'écolière Francine Locas qu'elle interprète à l'émission **Le Mors aux dents**, le vendredi soir à 8 heures, au petit écran de Radio-Canada.

"C'est un personnage assez difficile à camper. Francine Locas, qui est encore aux études, à 17 ans. Très moqueuse de nature, elle se trouve parfois dans une situation gênante, du fait que sa mère s'est remariée et qu'elle a hérité, du même coup, d'un beau-père et d'un demi-frère. C'est le demi-frère qui est la cause de toutes les difficultés. Ses actes irréfléchis ont fait de lui un candidat à la déliquance. Francine, qui est une jeune fille bien élevée, ne comprend pas du tout l'attitude de son chenapan de demi-frère".

Elle n'aimait pas les spectacles scolaires

Née à Montréal le 27 juin 1939, Véronique Vilbert a terminé son cours scientifique au couvent de St-Vincent-de-Paul. A l'école, bien qu'intéressée au théâtre, elle n'ai-

mait pas du tout jouer dans les pièces scolaires.



Deux prix au Conservatoire

A la fin de ses études, en 1957, Véronique Vilbert s'inscrit aux cours du Conservatoire d'art dramatique de la province de Québec. Après trois ans, elle en sort

deux fois lauréate. On lui décerne, en effet, le premier prix de comédie classique dans le rôle de Cécile de **Il ne faut jurer de rien**, de Musset, et le premier prix de comédie moderne, dans le rôle d'Hélène, dans **La guerre de Troie n'aura pas lieu** de Giraudoux.

Professeur de français à Westmount

Tout le temps que durèrent ses études au Conservatoire, la jeune comédienne employait ses loisirs à enseigner le français aux enfants d'une école privée de Westmount.

A Radio-Canada

En 1960, Véronique Vilbert passe avec succès l'audition de Radio-Canada. On lui confia par la suite quelques rôles dans CF-RCK, et André Bousquet la fit jouer dans **l'Été de la dernière enfance**, trio d'un auteur canadien.

Aux Téléthéâtres

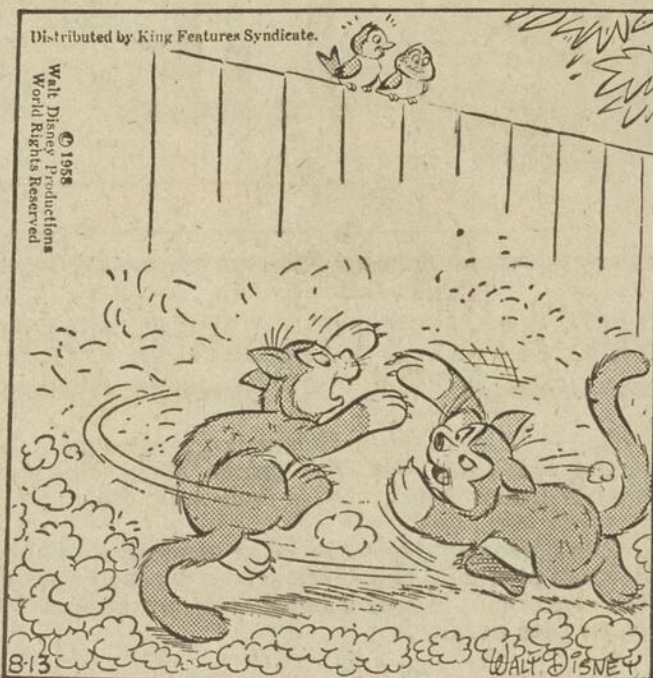
Plus tard, Paul Blouin, qui l'avait remarquée au concours du Conservatoire, lui offrit le rôle d'une pèlerine dans **Yerma** de Lorca, et Jean Faucher, le rôle-védette de Sybille dans **Un garçon d'honneur** de Oscar Wilde.

Au théâtre

Véronique Vilbert n'a jamais fait de radio, mais elle a eu deux fois l'occasion de s'affirmer à la scène. Dans **Octobre** de Marcel Dubé, elle a interprété le rôle de Christine, au Théâtre-Club, sous la direction de Marcel Sabourin. Au T.N.M., elle joua le rôle de Choreute dans les **Chœphores** d'Eschyle.

Son projet immédiat, c'est le pain qu'elle a actuellement sur la planche: son rôle dans **le Mors aux dents**. 'Ce que je pense de

La joyeuse ménagerie (par Walt Disney)



Regarde voler ces beaux poils doux; ça va nous faire un bon nid soyeux.

"La Bible vous parle"

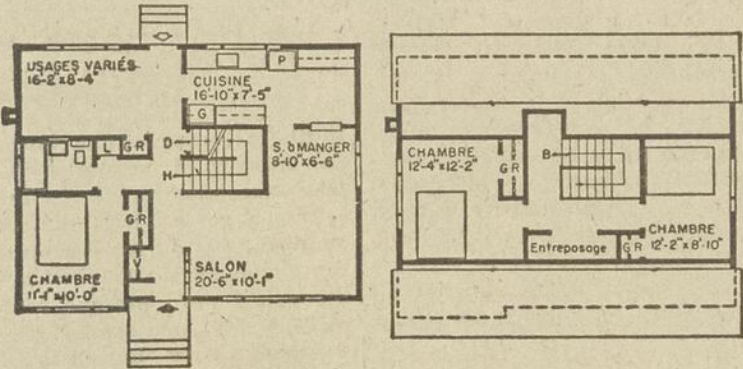
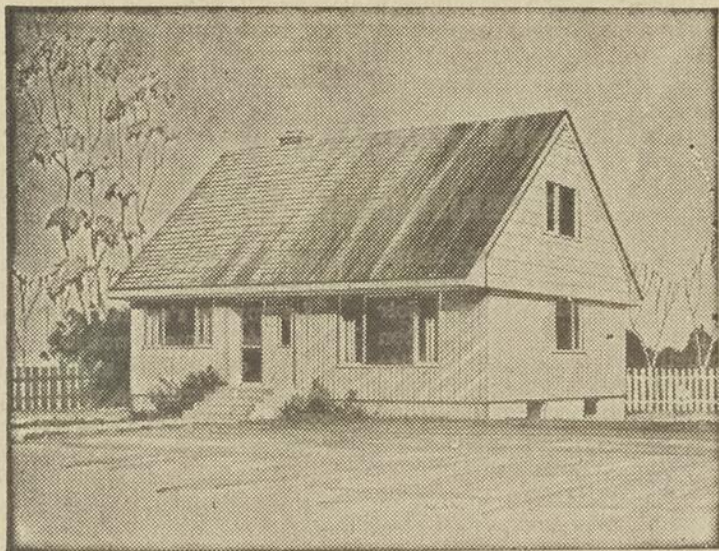
Parce que le Seigneur est patient, faisons pénitence et implorons son pardon.

(Judith 8, 14)

la vie? Ca dépend des jours, évidemment. Il faut avoir une philosophie, des principes de vie, mais tout cela peut tellement varier! Je trouve que la vie n'est pas tellement facile. Pour ce qui est de ma grande ambition, elle a deux facettes. Au point de vue théâtral, il y a trois rôles que

j'aimerais interpréter: celui de Violaine, dans **l'Annonce faite à Marie** de Claudel; celui de Jo, dans **Un goût de miel** de Sheila Delaney, et un rôle dans n'importe quelle pièce de Mauriac. J'aimerais aussi aller vivre à la campagne!"

Gabriel LANGLAIS.

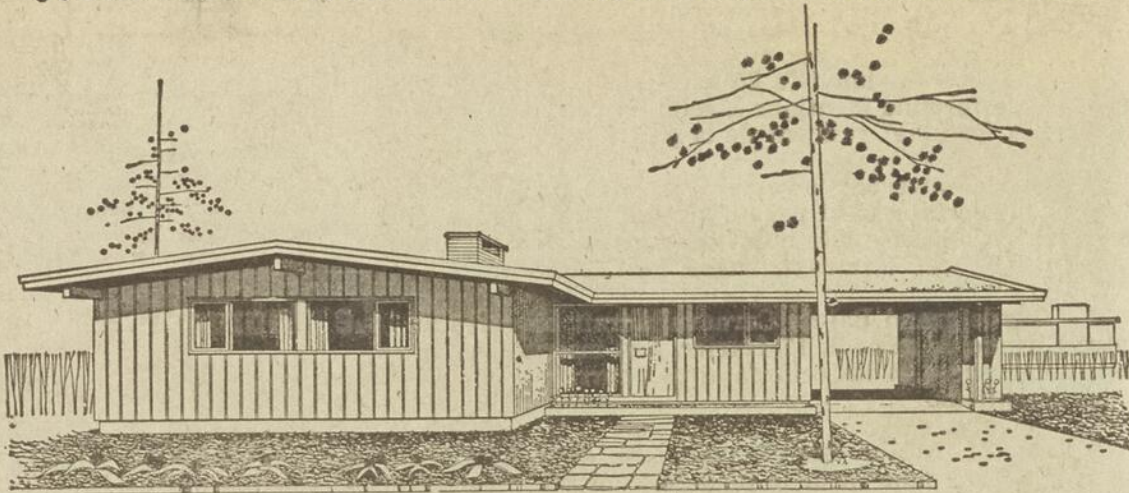


MODÈLES DE PETITES MAISONS LNH—La maison à un étage et demi continue d'être populaire parce qu'elle fournit le maximum d'espace pour un coût minimum. Voici un modèle intéressant présenté par K. R. D. Pratt de St-Vital. Les lignes extérieures de la maison sont simples et les grandes fenêtres assurent amplement d'éclairage naturel et d'air frais.

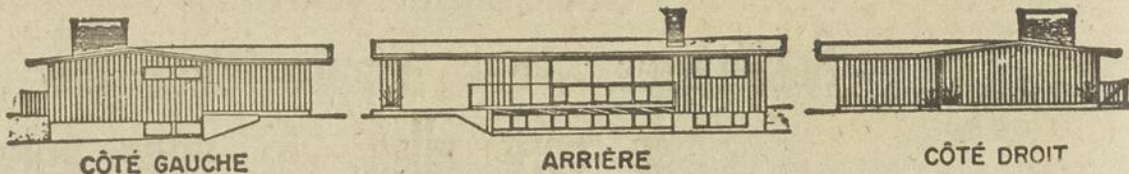
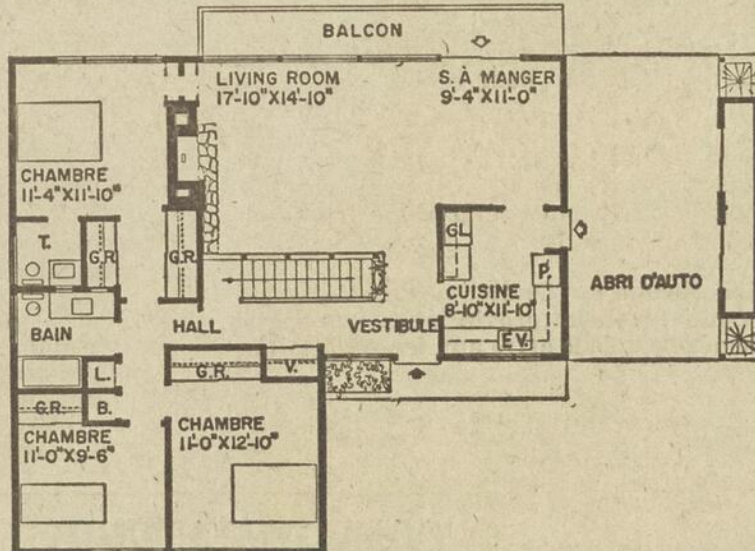
La caractéristique principale à l'intérieur est la vaste pièce à toutes fins, au premier étage. Cette pièce pourrait être utilisée comme salle à manger séparée, salle de couture, salle de passe-temps ou chambre additionnelle. La cuisine est très vaste et comporte un guichet de service très commode qui donne sur la salle à manger. A l'étage supérieur, se trouvent deux grandes chambres et un vaste espace pour l'emmagasinage.

Les dimensions extérieures de cette maison sont 26 pieds sur 34 pieds. L'aire totale de parquet est 1,294 pieds carrés et le cubage, 20,630 pieds. On peut se procurer les plans de cette maison qui porte le no 318, à la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.

Nouveaux Modèles de Maisons Canadiennes



MODÈLE 274: Ce modèle, préparé par l'architecte Andrew Chomick de North Vancouver, est à son meilleur avantage sur un emplacement en pente en direction opposée à la rue, avec le living-room qui fait face au sud. L'aire totale de parquet de cette maison est de 1,339 pieds carrés, tandis que les dimensions extérieures, y compris l'abri pour auto, sont de 56 pieds 6 pouces sur 38 pieds 6 pouces. On peut se procurer les épreuves de ce plan, au prix minimum, à la Société centrale d'hypothèques et de logement.



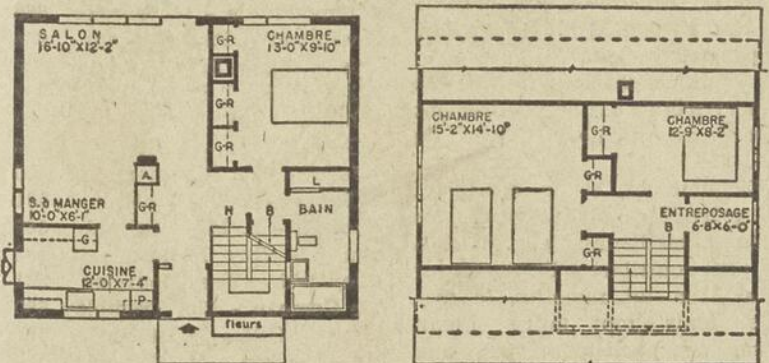
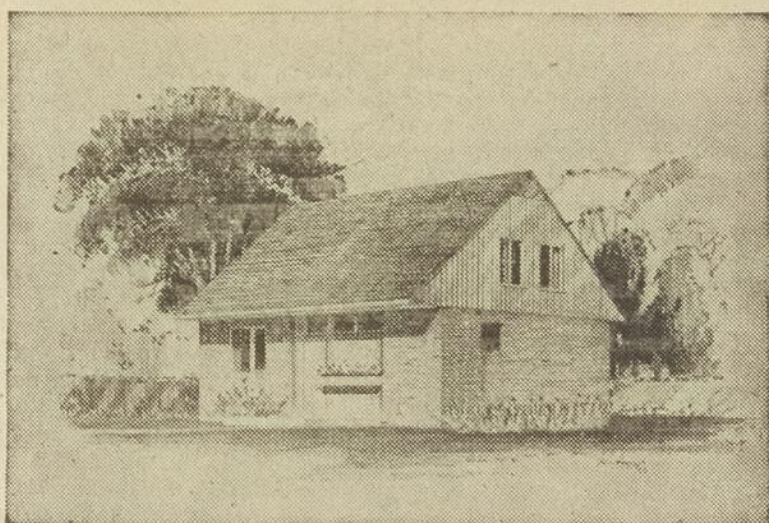


Jeanne-Mance

Jeanne est née dans une ville de Champagne en France, Langres. Elle fut baptisée le 12 novembre 1606, la deuxième d'une famille qui comptera douze enfants. A la mort de sa mère, elle prend la direction du foyer. Elle a charge de ses frères et soeurs et console son vieux père. A cette même époque, la Providence met sur sa route bien des pauvres et des malades, la guerre et la peste ravageant tour à tour la région de Langres. Dès lors, elle se montre la douce et habile infirmière qu'elle sera plus tard au Canada.

Un soir — elle a 33 ans — le récit que fait en famille un cousin, le chanoine Nicolas Dolebeau, des travaux et des souffrances de son frère, le P. Jean Dolebeau, la bouleverse et lui fait battre le coeur plus fort. Quelque temps après, elle fait la rencontre d'un gentilhomme de La Flèche, père d'une famille de neuf enfants, M. Le Royer de la Dauversière. Cet excellent chrétien avait reçu de Dieu lui-même la mission de fonder en Canada une ville dédiée à Notre-Dame, dans l'île déserte de Montréal et d'y établir un hôpital. Dès l'abord, M. de la Dauversière propose à Jeanne d'être son auxiliaire.

Notre héroïne accepte, sachant que sa place est dans le monde ou elle se sanctifiera en travaillant à la fondation de Ville-Marie et de son Hôtel-Dieu. Elle passe ainsi les trente dernières années de sa vie dans le soin des malades, la direction de l'hôpital et le gouvernement de la ville naissante. Ses grandes vertus édifient profondément tous ceux qui l'approchent ou qui collaborent avec elle. Enfin, 18 juin 1673, elle remet sa belle âme à Dieu.



MODÈLES DE PETITES MAISONS LNH—Cette maison d'un étage et demi aménagée pour accommoder une famille qui s'accroît, offre toutes les commodités d'un bungalow au premier étage, et elle prévoit deux chambres additionnelles et une chambre d'emmagasinage au second, au besoin. Ceci constitue une caractéristique importante lorsque le coût initial doit être maintenu au minimum. L'architecte Henry Fliess de Toronto a combiné l'utilité à la beauté pour donner à cette maison une entrée principale tout à fait distinctive. Les trois fenêtres élevées fournissent un éclairage naturel au vestibule et au palier de l'escalier qui mène au second étage.

Située à l'avant de la maison, la cuisine se trouve près de la salle à manger, à proximité de la porte de service et de la porte principale. La chambre du premier étage comprend trois garde-robes, et une grande lingerie se trouve dans la salle de bain.

L'aire totale de parquet de cette maison est de 1,343 pieds carrés, tandis que le cubage est de 21,200 pieds. A l'extérieur, la maison mesure 31 pieds sur 27 pieds six pouces. La Société Centrale d'Hypothèques et de Logement vend à un coût minimum les épures de cette maison — modèle 316.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Par le Dr Adrien Plouffe

Quelques propos sur l'homme et ses éternelles bêtises

Le jour où tous les êtres humains seront devenus des hommes (et des femmes) de bonne volonté, une ère de paix, de santé et de bonheur ensoleillera le Canada, les Etats-Unis et tous les pays de l'univers. Mais ces temps merveilleux n'arriveront pas tant

que les hommes mépriseront les Commandements de Dieu et les directives des gardiens de la santé publique.

—Ne faites-vous pas preuve d'orgueil quand vous mettez sur le même plan les Commandements de Dieu et les directives des hygiénistes?

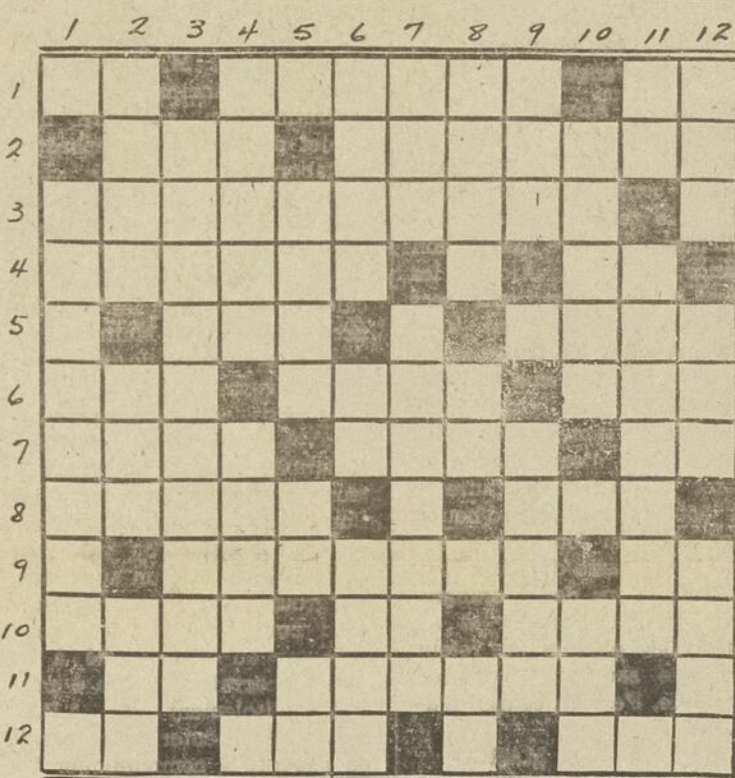
—Je ne crois pas car les hommes de Dieu prêchent la charité et la justice, vertus qui nous ouvrent les portes du paradis, tandis que les apôtres de l'hygiène et de la médecine préventive nous ouvrent les portes de la santé, un des attributs du bonheur sur la terre.

Le Fils de Dieu qui promit la paix aux hommes de bonne volonté, sait fort bien que les enseignants en hygiène publique sont des hommes de bonne volonté, des apôtres qui travaillent toute leur vie durant à instaurer le règne de l'intelligence de la santé dans la vie de leurs concitoyens.

La philosophie nous enseigne que l'homme est un animal raisonnable. Le dirait-on quand on constate chaque jour que l'homme semble cultiver avec amour la négligence envers son frère corps et quand cette apathie le conduit à des maladies évitables avec un brin de bon sens! L'homme, un animal raisonnable! Quelle drôle d'affirmation face à la bêtise humaine!

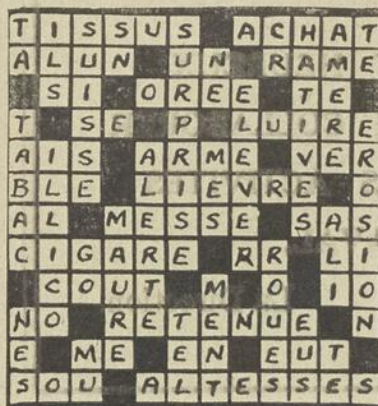
Adrien PLOUFFE.

MOTS-CROISES HEBDOMADAIRES



QUARANTIEME PROBLEME

- Horizontalement**
- 1 - Contraction de ce à — Qui n'est pas divisible par deux — Adjectif possessif.
 - 2 - Damnation — Vertébrés ovipares couverts de plumes.
 - 3 - Mouvement de l'âme qui nous rend sensibles aux maux d'autrui.
 - 4 - Phénomène qui se produit lorsque deux solutions sont séparées par une membrane mince et qui est provoqué par un mélange des solutions — Symbole chimique du sodium.
 - 5 - Enlève soustrais — Pensé mûrement.
 - 6 - Nom vulgaire de la larve du hanneton — Peu de chose — Point cardinal.
 - 7 - Emietta — Particule latine qui signifie autrefois — Abr de id est (c'est-à-dire).
 - 8 - Temps du verbe rire — Pronom indéfini.
 - 9 - Adjectif indéfini — S'emploie dans l'intimité.
 - 10 - Troubles excités — Symbole chimique de l'or — Adverbe qui marque le superlatif.
 - 11 - Deux voyelles — Jolie bonheur.
 - 12 - Pronom personnel — Meuble pour le sommeil — Bière anglaise.
- Verticalement**
- 1 - Négocié.
 - 2 - Terre extraite du sillon et relevé en talus — Confiant — Partie intérieure du pain.
 - 3 - Dissolution du gaz ammoniac dans l'eau.
 - 4 - Taxe, contribution exigée par l'Etat — Orifice du rectum.
 - 5 - Fils de Jacob — Pronom personnel — Mesure itinéraire chinoise.
 - 6 - Grave sérieux — Fille d'Inachos changée en génisse — Liquide nourricier blanc.
 - 7 - Planche de bois — Partie du corps d'un saint gardée religieusement.
 - 8 - Déesse égyptienne — Négation — Note de la gamme.
 - 9 - Marque de commerce d'un lourd camion — Qui n'ont pas l'usage de la parole.
 - 10 - Période de douze mois — Rue de gorge.
 - 11 - S'emploie dans l'intimité — Aide.
 - 12 - Ligne imaginaire autour de laquelle est sensée tourner une figure géométrique.



Sept nouveaux timbres pour 1962

Le ministre des Postes vient d'annoncer l'émission, en 1962, de sept nouveaux timbres, trois ordinaires et quatre commémoratifs.

Le premier des commémoratifs, qui seront tous de 5 cents, soulignera le rôle de l'instruction et son importance tant pour chacun en particulier que pour le pays tout entier. Rappelons que les provinces ont proclamé 1962 "l'année de l'éducation".

L'année 1962 marquera aussi le 150e anniversaire de fondation de la colonie de la rivière Rouge, établie par lord Selkirk en 1812 à l'emplacement actuel de Winnipeg. Le timbre émis à cette occasion appellera l'attention sur la colonisation et la mise en valeur des plaines de l'Ouest.

Une émission de la série dédiée aux explorateurs et fondateurs du Canada sera consacrée à Jean Talon, premier intendant de la Nouvelle-France.

Dans la série des capitales provinciales, un nouveau timbre marquera le centenaire de Victoria, capitale de la Colombie-Britannique. Ont déjà été commémorés le 200e anniversaire, en 1949, de la fondation d'Halifax et le 350e, en 1958, de celle de Québec.

Un nouveau timbre ordinaire de \$1 va paraître en 1962. Le sujet en sera le Canada en tant que grand pays commerçant. Enfin, l'année qui vient verra la mise en circulation de deux émissions de la nouvelle série de 1¢ à 5¢ à l'effigie de Sa Magesté la Reine.

LE JOURNAL EST AUJOURD'HUI L'UNE DES PLUS GRANDES FORCES SOCIALES DU MONDE.

Toutes les nouvelles de Cap St-Ignace

Partie de hockey

Dimanche le 4 février, à la patinoire de la Station, il y aura une partie de hockey entre les anciens joueurs et les plus jeunes. Ce sera une partie de plaisir entre les deux équipes, si toutefois la température le permet, à deux heures.

Marathon de hockey

Et sur la patinoire de l'OTJ, il y aura un marathon de hockey. Ne l'oubliez pas.

-0-0-0-

Soirée

N'oubliez pas non plus la soirée du 3 février. Le programme comme vous avez pu le constater la semaine dernière,

est des plus intéressants. On vous attend nombreux.

Vu la température de ces derniers jours, et disons-le, ma paresse d'aller aux informations, je ne vous livre que ces quelques nouvelles. En compensation, je vous cède une de mes recettes favorites:

Gâteau aux oranges et dates

1/2 tasse de beurre,
1 tasse de sucre,
1/2 tasse de noix hachées,
1 tasse de dattes,
1 tasse de farine,
1 tasse de lait sûr,
1/2 t. de sucre pour le dessus,
1 oeuf,
Zeste de deux oranges,
1 c. à thé de poudre à pâte,
1 c. à thé de soda délayé dans
1 c. à thé d'eau chaude,
Jus de 2 oranges.

Marche à suivre:

Crémer le beurre, ajouter la moitié du sucre. Battre l'oeuf jusqu'à consistance crémeuse, ajouter le reste du sucre graduellement et battre jusqu'à consistance mousseuse. Ajouter les zestes et les ingrédients secs tamisés, alternativement avec le lait. Ajouter les fruits et les noix avec la deuxième addition de farine. Ne pas battre, mais mélanger légèrement. Dissoudre le soda dans l'eau chaude et ajouter au mélange. Cuire à four 350°F., environ 3/4 d'heure.

Au sortir du four verser sur le gâteau 1/2 tasse de sucre fondu dans le jus des 2 oranges.

Délicieux au dessert et au goûter. Les enfants au retour de l'école sauront l'apprécier. Essayez-le, c'est un conseil d'amie.

MARCO

À VOTRE SANTÉ



Un monsieur nommé Casimir
Se vantait de très peu dormir
Il devint pâle puis maboule
Et à la fin perdit la boule!

Ministère de la Santé nationale et du
Bien-être social

Le Centre Civique de Montmagny Inc.

a le plaisir d'informer ses membres
et la population de Montmagny et des environs
qu'il réouvrira ses portes
en fin de semaine,
avec les permis nécessités
par la Loi de la Régie des Alcools.

LE CENTRE EST HEUREUX
DE POUVOIR AINSI COLLABORER
AUX NOMBREUSES ACTIVITES
DU CARNAVAL.

La Direction.

Fondation...

(Suite de la page 1)

tralisé autour de l'école, le but immédiat des associations est donc de promouvoir une plus étroite collaboration entre parents et maîtres pour le plus grand bien des enfants.

Les éducateurs se plaignent que trop de parents cessent de s'occuper de leurs enfants aussitôt que ceux-ci sont à l'école. Il est urgent que maîtres et parents fassent équipe pour se mieux connaître et partant, connaître ceux que l'on confie aux éducateurs.

Après maints conseils et observations opportunes tant à l'adresse des parents qu'à leurs mandataires, M. Boudreau exprima le voeu que dès ce soir, on en vienne à poser les jalons d'une association de Parents-Maîtres.

A la suite d'une proposition, faite par M. Cyrille Leclerc et appuyée unanimement, à l'effet de fonder une "A.P.M." à l'école Beaubien, M. Henri Carbonneau, principal de l'école, entretint son auditoire d'un projet de structure préparé en collaboration.

En l'occurrence, il s'agit tout d'abord d'établir un Conseil-parrain (ou Central), situé au-dessus de toutes les A.P.M. locales, c'est-à-dire, les associations de Parents-Maîtres fondées dans chacune des écoles de Montmagny, paroisse et ville.

Ce Conseil-parrain sera composé de représentants des associations locales, de l'inspecteur d'écoles, des présidents des Commissions scolaires, des directeurs d'écoles, du président de la S.S.J.B. et d'un aumônier. Ce groupement s'établira un exécutif pour la durée d'un an.

Quant au rôle confié à ce Conseil-parrain, il verra à prévenir l'isolement des A.P.M. locales, à orienter leur travail en général, à communiquer les directives diocésaines, enfin à fournir aux A.P.M., conseils, support moral, informations diverses, etc.

Quant aux associations de Parents-Maîtres établies sous le couvert de chacune des écoles, l'assemblée des Parents-Maîtres nommera un Conseil d'administration, qui verra à créer d'abord un service d'études par année de cours, un service de publicité et de recrutement. Pour donner un exemple, disons que les parents, qui ont des enfants dans une 7e année, se grouperont dans un même local sous la présidence d'une personne éclairée et feront porter la discussion, les échanges d'idées, sur tel sujet donné, pendant une période d'une heure, avant de se retrouver tous ensemble dans une réunion plénière, où les conclusions seront tirées.

Le grand avantage de cette formule, c'est de permettre à tous les parents de pouvoir exprimer et exposer leurs points de vue et partant, de partager les expériences des autres.

Souhaitons que très bientôt, dans Montmagny l'on puisse tirer avantage de ces associations de Parents-Maîtres. L'on se souvient qu'il y a quelques années, une semblable formule attirait foule et énoncés nombreux d'opinions plus intéressantes les unes que les autres, chaque fois qu'était convoquée une rencontre de Parents-Educateurs.

Palais des Quilleurs

MASCULINE "A"

Position des équipes		5-Denys Gaudreau 157.32	
1—Proulx et Frères	43 pts	Plus haut simple	
2—Pepsi-Cola	31	Pete Talbot 216	
3—Hotel Montmagny	27	Plus haut triple	
4—Pâtisserie Vachon	21	Pete Talbot 526	
Moyennes Individuelles		Prochain programme	
1-Gaston Montminy	161.4	Allée 1 et 2 —	
2-Eugène Bernier	160.18	Pepsi-Cola vs Pât. Vachon	
3-Gaston Robin	159.33	Allée 3 et 4 —	
4-Denis Jean	158.1	Hotel Mont'y vs Proulx et Frères	

LIGUE MIXTE "B"

Position des équipes		Chez les Femmes:	
1—Raymond Gaumond	40 pts	1-Annette Gaudreau	120.13
2—Salon du Meuble	27	2-Suzanne Caron	117.11
3—Raymond Gaudreau	24	3-Mme Guy Walsh	108.39
4—Claude Létourneau	18	4-Micheline Marceau	107.20
Moyennes Individuelles		5-Simone Walsh	101.33
1-Denys Gaudreau	174.32	Prochain programme	
2-Rosaire Tremblay	160.41	Allée 1 et 2 —	
3-Raymond Gaumond	155.22	Ray. Gaudreau vs Salon du M.	
4-Henri Poulin	143.2	Allée 3 et 4 —	
5-Claude Létourneau	139.5		

LIGUE MIXTE "A"

Position des équipes		Chez les Femmes:	
1—Epicierie Fréchette	43 pts	1-Carmelle Bouffard	123.27
2—Caprice des Saisons	39	2-Odette Fréchette	123.16
3—Philippe Chabot	34	3-Lisette Desjardins	126.32
4—Manoir Taché	20	4-Monic Leclerc	124.16
Moyennes Individuelles		5-Elizabeth Morin	118.
1-Denys Gaudreau	160.49	Prochain programme	
2-Rosaire Tremblay	159.25	Allée 1 et 2 —	
3-Gaston Robin	157.26	Manoir Taché vs Phil. Chabot	
4-Roger Fréchette	155.15	Allée 3 et 4 —	
5-Raymond Gaudreau	152.	Epicierie Fréchette vs C. des Sal.	

Nomination de "115 skieurs de l'année"

Le printemps prochain, on procédera à la nomination de 115 "Skieurs de l'Année, dans la province de Québec.

La division du Québec de l'Association canadienne du ski amateur compte en effet environ 115 clubs affiliés et le directeur de chaque club choisira un de ses membres pour cet honneur. Ces clubs comptent plus de 30,000 membres.

M. Pierre Alain, président de la division du Québec, déclare que la Brasserie Dow travaille de concert avec l'association vers la réalisation de cette nouvelle entreprise en faisant don des nombreux trophées qui seront distribués.

"On les nommera les "Trophées Kingsbeer", ajoute M. Alain et on les décernera aux personnes qui auront le plus contribué au progrès du ski."

Il expliqua par la suite que cet honneur n'était pas nécessairement réservé au meilleur skieur du club.

"Evidemment, si on reconnaît, que grâce à ses exploits sur les pistes, le meilleur skieur du club a le plus contribué à l'avancement du ski, on lui remettra le trophée. Mais, tout autre skieur, même ne participant pas aux compétitions, mais membre du club et ayant le plus favorisé le ski en accordant son temps et ses énergies aux projets du club, pourra mériter le trophée."

Les sept zones du Québec constituant la division du Québec de cet organisme amateur appuient fermement ce projet, y voyant une forme tangible d'encouragement pour tous leurs membres, et non seulement pour les étoiles du ski.

Les directeurs de toutes les zones de la division du Québec annonçaient simultanément hier la création de ce nouveau trophée.

Par exemple, M. Bill Tindale, président de la zone des Laurentides, et Grant Boyd, vice-président de la division du Québec, firent part de la nouvelle à Montréal, lors d'une réception à la Brasserie Dow.

Tournoi des Champions "Dow"

Haut triple de la semaine - \$50.
Jacques Mireault, Académie de quilles Ahuntsic, 761.

MENEURS - Semaine finissant
le 20 janvier 1962

Québec - Marc-A. Fortin	711
Chicoutimi - R. Brassard	699
St-Hyacinthe - G. Choinière	687
Drummondville - G. Messier	666
Shawinigan - Paul Vincent	634
Lévis - Roger Brousseau	628
Hull - P.-Paul Séguin	607
Lachute - Ray. Singher	607
St-Geo. de Bce - B. Gagné	602
St-Jean - Ls Gauthier	600
La Tuque - Del. Théberge	591
Rimouski - J.-M. Bouchard	589
Granby - Roy Ménard	583
Valleyfield - Yves Bourcier	581
Baie Comeau - Eloi Tremblay	580
Magog - Gilles Plante	577
Trois-Rivières - M. Fontaine	575
Farnham - Jean Laplante	571
Joliette - Paul Adam	570
Sherbrooke - Yvan Cyr	568
St-Jérôme - Jean Racine	565
Chandler - Odina Duguay	560
Alma - Henri Gauthier	552
Amos - René Slight	543
Matane - Jules Roy	525
Thetford-Mines - N. Poulin	525
Mont-Laurier - J. Mayrand	524
Sorel - Micky Anderson	520
St-Agathe - C. Lajeunesse	514
Sept-Îles - Arsène Bouchard	514
Dolbeau - J.-Paul Allard	510
Bourlamaque - W. Nitckie	508
Riv.-du-Loup - Burt Teed	502
Rouyn - Yvon Girard	479

Au Foyer des Quilles

CHAMPIONS DU TOURNOI

Le tournoi non-reprise de notre valeureux président, John Paquet, se terminait dimanche, le 28 janvier à minuit.

Antonio Clouston, manager du Foyer des Quilles, remporta le titre de Grand Champion, avec la sensationnelle moyenne de 184.2, en 8 parties, devant les yeux émerveillés de Jean-Paul Barde, qui venait de rouler 183.1, pour se classer deuxième.

John Paquet, Eugène Bernier et Julien Pépin étaient eux aussi présents pour l'affirmer. Antonio Clouston est un excellent quilleur et aussi le meilleur de vos amis. Par ce championnat, il s'est mérité le magnifique trophée Humpty Dumpty.

Ces deux excellents quilleurs joueront contre les frères Bolduc, lundi, le 12 février, à 8 hrs, au Foyer des Quilles.

BRAVO!!! A L'EQUIPE PATISSERIE SIMARD

L'équipe de la Pâtisserie Simard bat la marche dans les quilles, en enregistrant record sur record. Ces cinq fameux joueurs ont réussi un triple "record" de 2651, jamais vu à Montmagny dans les ligues locales. Ils ont totalisé ce triple avec des simples d'équipe de 932-789-940. Ont-ils atteint leur point de saturation? nous ne le croyons pas. Cette équipe ne pourrait-elle pas se mesurer contre les grands champions de la province?

Le Foyer est heureux de posséder dans ses rangs des joueurs de la trempe le Jean-Paul Barde qui roula ce soir-là, un triple de 618, ainsi que Raymond Robin 547, Clément Martin 539, Antonio Clouston 494, Benoit Gaudreau 453, et comme sixième joueur, Alcide Cloutier, qui complète cette alignement. Nous accordons tout le succès à cette équipe due à l'esprit com-

battif et à un encouragement soutenu de la part de chaque joueur. Pour des records ce sont des records et l'équipe de la Pâtisserie Simard est la plus fortes.

Sur les allées 3-4

Le même soir l'équipe Bob Normand gagne 3-1 contre Jules Roy. Eugène Bernier de l'équipe gagnante roula un triple de 557 dont une partie de 234, suivi de Jean Messervier 516 et Marcel Ouellet 502.

Georges Fontaine de l'équipe adversaire roula 517 et Jules Roy, qui a écouté le conseil de ses amis, roula 511.

Félicitations à ces vedettes du Foyer.

L'AS DES 600, J.-P. BARDE

Cet admirable quilleur est sans contredit le meilleur, à l'heure actuelle, de notre ville. Depuis deux mois, il ne se permet pas un triple en bas de 500 et il a roulé sur cela, trois merveilleux 600.

"C'est surprenant une boule moutarde, comme ça travaille bien dans le paquet", dit Jean-Paul. Et il ajoute très sportivement, qu'il aimerait se mesurer contre ceux qui en veulent à sa boule.

Un conseil à celui qui sera assez courageux pour relever le défi: Soyez vif sur le choix des allées, car il est incomparable sur celles du Foyer.

Denyse BOULET, pub.



Ping-Pong

Les membres des Ligues de tennis sur table du Centre Civique désirent remercier la Brasserie Dow, qui par l'entremise de M. Jules Côté et Steve Guay a défrayé le coût d'un dépliant à l'intention des joueurs de ping-pong de notre ville. Malgré la suspension des activités des ligues, ce dépliant a été remis à tous les joueurs de tennis sur table.

Les sportifs de Montmagny seront sans doute heureux d'apprendre que l'équipe locale occupe le premier rang de la Ligue Québec-District de tennis sur table. Cette ligue groupe dix clubs de Québec et réunit les meilleurs joueurs de la région: Clovis Savard, Mailhot, Slooda, Gosselin, etc. Depuis le début de la saison nos porte-couleurs ont joué brillamment gagnant 69 fois en 84 parties, triomphant respectivement du Carling l'équipe Hongroise, le Lac Sergent et le St-Jean-Baptiste. Raymond Côté a pris la vedette. Il n'a subi que deux défaites en 24 parties, soit contre Clovis Savard, le vainqueur du Tournoi du Bas St-Laurant. Toutefois Savard a dû utiliser tous ses atouts pour l'emporter. Raymond Côté s'est aussi signalé contre Sloboda, un jeune Hongrois qui est un compétiteur très redouté et un des meilleurs joueurs de Québec.

Les deux coéquipiers de Raymond Côté: Marcel Dumas et Maurice Rousseau ont contribué aussi au succès de l'équipe locale en gagnant 18 victoires en 24 parties. La belle tenue en double de Marcel Dumas et Raymond Côté a consolidé la position du Montmagny au premier rang. Côté et Dumas ont deux styles qui s'adaptent très bien en double, ils n'ont subi qu'une défaite en neuf essais.

Grâce à la collaboration de la J.O.C. et de son dévoué président, M. André Clavet, nos porte-couleurs peuvent recevoir les clubs de l'extérieur au local de la J.O.C. près de l'église. A Québec les rencontres ont lieu dans la salle de l'église St-Jean-Baptiste chaque jeudi soir. Le club de Montmagny recevra chacune des 9 équipes une fois et ira à Québec les affronter une fois aussi. Nous félicitons nos représentants et nous souhaitons qu'ils continuent à s'affirmer dans la Ligue Québec-District de Tennis sur table.

La Direction des Ligues de Tennis sur Table.

Bien que la rougeole ne soit pas tout à fait aussi dangereuse que d'autres maladies contagieuses de l'enfance, elle peut avoir de graves complications, surtout chez les enfants qui ont moins de trois ans. Une attaque ne confère pas l'immunité contre des attaques ultérieures. Le médecin vous renseignera sur un sérum qui se donne quelques jours après l'exposition afin d'arrêter le progrès de la rougeole.

Comité des Sports d'Hiver



LIGUE INTERMEDIAIRE

Lundi le 29 janvier

Malgré le froid rigoureux qu'il fesait à l'intérieur de l'Arena, les deux clubs en lice se sont livré un beau duel qui se termina par un verdict nul 2-2.

Ce n'est qu'après avoir baillé ferme pendant 18 min., que le jeune Jacques Dessylva parvint à tromper Guy Deschamps, le solide gardien du "Bûcheron".

A 14.24, de la 2e période, Yvon Paquet égalisa avec l'aide de R. Gagné et Claude Boulet.

Puis ce fut au tour de R. Gagné de donner l'avance aux siens, à 30 secondes de la 3e période.

René Gaudreau compta pour Bélanger à 14.51, pour mettre le compte final 2-2.

Les arbitres étaient J.P. Masson et Roger Corneau, et J.P. Gaumond agissait comme marqueur officiel.

Mercredi 24 janvier

A la 1ère période R. Gagné assisté de Y. Paquet et C. Boulet, compta pour le Bûcheron à 2.50. A 13.12, le Bûcheron enregistra son 2e point avec R. Gagné ass. de Y. Paquet, et un troisième 16.10 avec J.C. Caron, ass. de G. Corneau et G. Côté. Gilles Fortin donna un point au Pepsi en comptant à 19.45 avec l'aide Després.

A la 2e période tous les points allèrent au Pepsi, soit à 5.28, R. Bolduc; 8.25, Després, ass. Paquet; à 11.12, R. Bolduc, ass. de Fortin et Després, et à 12.19, Jacques Paquet, ass. de M. Nicole.

La troisième période a peine débutée le Pepsi compta avec Després, ass. de Nicole et Fortin à 0.26. A 4.58 ce fut le Bûcheron avec Y. Paquet ass. de Gagné et Côté qui logea la rondelle dans le filet adverse. Le Pepsi revint à la charge avec un but de G. Fortin ass. de Bolduc et Bernier à 8.23. Les six autres points de la période furent portés au compte du Bûcheron, et les scoreurs furent Gaston Côté à 9.33; C. Boulet, ass. de G. Cloutier à 10.32; R. Gagné, ass. de Y. Paquet et G. Côté à 13.31; R. Gagné, ass. de Y. Paquet et Côté à 14.20; J.C. Caron à 15.58 et Y. Paquet ass. de Gagné à 16.53.

Les arbitres étaient J.P. Masson et Lucien Bernier. Le marqueur J.P. Gaumond.

LIGUE JUVENILE

Lundi le 29 janvier

Le club Caisse Populaire a pris un avance de 3-0 dans les 18 premières minutes de jeux, grâce à un magnifique jeu d'ensemble, pratiqué par ces derniers. Gas. Montminy compta deux fois et reçut un aide pour le club Caisse Populaire. Macel Boulet compta 4 fois pour le club 7Up, pour ainsi augmenter son avance chez les pointeurs. Les autres buts furent enregistrés par Clément Bernatchez 3, Paul Boulet et André Talbot 1, Paul A. Boulet obtint 2 aides et André Tal-

1 aide.

Le compte final fut 7Up 6, Caisse Populaire 5.

Les arbitres: François Després et Georges Boulay.

Mercredi le 24 janvier

Le club Légion Canadienne a fait subir le premier échec au 7Up, dirigé par Guy Gaumond.

A la première période pas de point. Une punition à Jacques Collin.

A la 2e période à 4.40, Jacques Dessylva ass. de Denis Caron, compta pour la Légion.

A la troisième période le 7Up évita le blanchissage avec un but de Paul A. Boullet ass. de Michel Paquet à 17.00. Une punition fut décernée à Jacques Collin.

Compte final: Légion 2, 7Up 1. Marqueur officiel: Barthélémy Boulet.

LIGUE PEE-WEE

Vendredi le 26 janvier

Laverdière 4 - Loisirs 3

Le jeune Louis Têtu, fils de Lionel Têtu, ancien joueur du Montmagny Amateur, il y a 25 ans, y alla de 2 buts pour le Laverdière.

Un autre jeune, Réjeant Bouffard, fils de M. Julien Bouffard, un fervant du hockey mineur qui assiste à toutes les parties présentées par le Comité des Sports d'Hiver. Le jeune Bouffard compta 2 buts sous les yeux de son père.

Claude Charbonneau, Mario Messervier et Marc Normand comptèrent pour les Loisirs, dirigé par Cyrille Leclerc.

Denis Boulet obtint 2 ass., Clément Caron et Claude Charbonneau, 1 chacun.

Arbitre: Jean-Pierre Masson et Lucien Bernier.

Les joutes Pee-Wee sont présentées les Vendredis soirs de chaque semaine à 6.30 hrs.

LIGUE BANTAM

Vendredi le 26 janvier

Bob Normand 2 - Ph. Monty 0.

1ère période aucun point. 2e période, Gilles Gaumond ass. de Claude Caron compta pour le Bob Normand à 1.00.

3e période le Bob Normand enregistra son 2e but avec Vincent Dumas ass. de Michel Gamache à 16.00. Une punition à P. Cloutier à 2.10.

Les arbitres: Lucien Bernier et François Després.

Marqueur: Barthélémy Boulet.

Samedi le 27 janvier

Le club organisé par le jeune Benoit Fradette recevait la visite de l'équipe Robert "Bob" Normand, privée des services de ses deux meilleurs compteurs, sur la patinoire de l'Externat Classique.

1ère période: Ext. Classique: André Morin, Frs Poirier.

2e période: Ext. Classique: André Morin, Yvon Proulx.

3e période: Bob Normand: Gilles Gaumond, et pour l'Ext. Classique Benoit Fradette, Yvon Paquet et Yvon Paquet, André Morin.

Compte final: Ext. Classique 4, Bob Normand 1.

Arbitre: M. Denis Corneau.

CKBM

SPORT-REVUE

avec JEAN-NOEL TREMBLAY

le samedi à 11.40 a.m.

Jules Côté Limitée

Distributeur de la Brasserie DOW Ltée

A la Montagne Blanche

AVIS AUX AMATEURS DE SKI

— Les conditions de ski sont excellentes

— Le monte-pente est en opération

— Le restaurant est à votre disposition pour vous reposer et vous servir.



L'ÉGLISE NE FAIT QUE COMMENCER

par
Émile Legault, c.s.c.

Émile Legault, c.s.c.

Est-il nécessaire de présenter le Père Émile Legault? Qui ne le connaît au Canada français? Ne disait-il pas un jour qu'il évite de voyager en train parce qu'il lui faut lier conversation avec son voisin? Si d'aventure la banquette est libre, une âme charitable s'amène et: "Bonjour Père Legault". — "Bonjour!... Vous êtes M...?"

Il a parcouru la Province, de La Sarre à Gaspé avec la troupe des Compagnons de Saint-Laurent, assuré le quart d'heure spirituel quotidien à la radio et tenu la vedette à la T.V. pendant plusieurs années, fourni nombre d'articles aux journaux et revues. Enfin, il est l'auteur d'une dizaine de volumes.

Conférencier recherché et couru, il est aussi un prédicateur... écouté, un apôtre à l'apostolat discret mais des plus fructueux dans les milieux intellectuels et artistiques.

Il eût fait une brillante carrière dans le journalisme. On n'a pas lieu d'être étonné si l'an dernier ses supérieurs l'envoyèrent en Asie étudier la situation des missions catholiques, celle, en particulier, de sa communauté: — la Congrégation de Sainte-Croix — dans le delta du Gange.

De Chittagong à la frontière birmane, il visita les centres missionnaires: dispensaires, hôpitaux, écoles, chapelles, ouvroirs, coopératives, presbytères, évêchés, etc. Il interrogea missionnaires — clercs et laïcs —, éducateurs, religieuses, néo-convertis, musulmans, etc. Il nous est revenu avec une abondante documentation écrite ou enregistrée sur bande. Le présent ouvrage en est le résumé et la synthèse.

L'après-guerre amena le renouvellement des effectifs missionnaires. Les nouveaux venus étaient d'anciens militants d'Action catholique. Ils avaient l'habitude de l'enquête, de l'étude du milieu, de la discussion en équipe, de la recherche des méthodes les plus appropriées à une situation donnée. Tout l'apostolat fut remis en question. D'abord "désoccidentalisation" de l'Eglise, urgence d'adopter les us et coutumes des autochtones, nécessité de se faire une âme et un esprit orientaux. Rejet à l'arrière-plan du prosélytisme. Une consolidation en profondeur des effectifs chrétiens.

L'Eglise doit être actuellement "une présence" en terre musulmane, ce qui implique qu'elle devra assurer la mise sur pied d'organismes d'Action catholique, d'équipes de liturgie et de travail social. Le secteur des activités s'est largement ouvert: aux dispensaires et à l'oeuvre des catéchistes se sont ajoutés l'école primaire, l'hôpital, les cours d'arts et métiers, la formation de professeurs indigènes, les coopératives agricoles et de pêcheries, voire même un embryon de conservatoire de musique orientale profane et religieuse.

Les chrétiens sont en pleine expansion; elles acquièrent des structures, s'imposent par leur dynamisme, et commencent déjà à transformer le milieu à la façon du levain dans la pâte.

Déjà il n'est plus question d'îlots de convertis, mais d'églises qui porteront un témoignage en terre infidèle. L'Eglise ne fait que commencer...

Un très beau volume de 164 pages, 21 photos: \$2.00

Pour la première fois

Une carte murale des régions naturelles du Canada

Dans tous les pays, la publication d'une carte murale est chose courante; aussi n'y aurait-il pas lieu de signaler la parution d'une Carte murale des régions naturelles du Canada s'il ne s'agissait d'une initiative sans précédent.



C'est la première fois en effet qu'une telle carte est publiée. Autre raison qui ajoute encore à l'intérêt de cette initiative, cette carte est due à une jeune géographe canadienne et elle est éditée au Canada par une maison canadienne-française. C'est dire que sa parution prend l'allure d'un événement appelé à un grand retentissement, non seulement au Ca-

nada mais aussi dans tous les pays. Editée au Centre de Psychologie et de Pédagogie, coopérative d'édition, cette Carte murale des régions naturelles du Canada est l'oeuvre de M. Marc-Aimé Guérin, professeur à l'École normale Jacques Cartier et ex-chargé de recherches à la Division Géographique à Ottawa.

Agé de 33 ans, M. Marc-Aimé Guérin (notre photo a déjà rédigé de nombreux articles sur la géographie, parus dans des revues canadiennes (La Revue Canadienne de Géographie, les Cahiers de géographie Laval, l'Instruction Publique, L'École Canadienne). Il est également connu par ses Cahiers-Manuels de géographie générale (Géographie physique, Géographie humaine) à l'usage des collèges classiques et des écoles normales et par une "Histoire de la Pédagogie par les textes" écrite en collaboration avec M. Paul-Yvon Vertefeuille; ces deux ouvrages ont été publiés au Centre de Psychologie et de Pédagogie, "Le Maître", première traduction française du "De Magistro" de Saint Thomas d'Aquin, traduction où il a été le collaborateur de M. Bernard Jamin. Enfin, ou lui doit, en collaboration avec M. Pierre Dagenais et différents professeurs, une "Géographie Secondaire".

La publication de sa Carte mu-

rale des régions naturelles du Canada, première de la "collection Marc-Aimé Guérin", constitue un nouveau pas dans une carrière que pourraient envier bien des professeurs chevronnés.

Un événement dans l'édition au Canada français



Un dictionnaire des synonymes et des antonymes, le premier du genre au Canada, vient d'être publié par les Editions Fides de Montréal. L'auteur, M. Hector Dupuis, ancien conseiller exécutif de la Cité de Montréal et ancien député fédéral a été reçu à cette occasion par M. le Maire Jean Drapeau. La photo ci-haut fut prise lors de la remise d'un exemplaire du dictionnaire à Son Honneur le Maire. De gauche à droite: M. Lucien Saulnier, président du Comité Exécutif, le R. P. Paul-A. Martin, c.s.c., directeur général des Editions Fides, l'auteur M. Hector Dupuis, Son Honneur le Maire M. Jean Drapeau.

Vient de paraître

Le secret de Maman Fonfon

Depuis des années Maman Fonfon enchante nos enfants: elle soit leur parler, les intéresser parce qu'elle les aime.

Bien des parents regardent aussi l'émission de télévision du samedi matin et se demandent quel peut être le secret de madame Claudine Valierand.

Grâce aux Editions du Jour, nous saurons maintenant "le secret de Maman Fonfon". En effet, tel est le titre du livre que vient de lancer la maison dirigée par Jacques Hébert.

En plus d'une multitude de conseils pratiques, Madame Valierand donne aux parents qui veulent continuer auprès de leurs enfants le bon travail de l'émission "Maman Fonfon" une foule de moyens sur les instruments de travail et modèles de bricolage.

Avec ce guide pratique, illustré de plus de 50 dessins de Hubert Blais, toutes les mamans peuvent devenir des Maman Fonfon pour leurs enfants et apprendre l'art de les éduquer en les amusant.

"fon" est destiné à une très large diffusion que facilitera son prix populaire (\$1.00). Il est en vente dans toutes les bonnes librairies, dans les dépôts de journaux, ou chez l'éditeur: Les Editions du Jour, 3411, rue Saint-Denis, Montréal. (VI. 9-2228).

Sénèque, un philosophe latin du premier siècle, disait que l'homme creuse sa tombe avec ses dents. Que dirait-il deux mille ans après? de certains Canadiens qui se tuent à trop manger!

Celui-là ne saurait se piquer

point d'avoir plusieurs indigestions par mois et qui va continuer de se livrer dare-dare aux abus de la table jusqu'à sa dernière attaque de gastrite aigue. Cet homme ne vivait que pour manger, que va-t-il faire au paradis? s'il y va jamais!

Coll. « Les Maîtres de la spiritualité »

TRAITÉ DE LA PAIX INTÉRIEURE

par
Ambroise de Lombez, capucin

Le monde moderne nous offre sans cesse un spectacle assez paradoxal: tandis qu'une large part de l'humanité recherche l'agitation et le bruit, l'autre part s'oriente vers le silence et la paix.

C'est pour cela qu'un grand nombre d'âmes s'intéressent aujourd'hui à tout ce qui peut les aider à gagner la paix intérieure, si essentielle à la vie spirituelle et si importante pour se prémunir contre les maladies morales et psychologiques de notre époque.

L'ouvrage du Père de Lombez ne comporte évidemment pas tous les avantages que nous avons requis pour un livre moderne sur le sujet, mais il contient tout un traité de la vie spirituelle centré sur le thème essentiel de la paix intérieure, où abondent les fines observations psychologiques et les sages conseils spirituels. Malgré son style littéraire un peu vieilli, sa matière est si riche et si importante, qu'il nous semble pouvoir être éminemment utile aux âmes de notre époque. Elles y trouveront les moyens pour se protéger con-

tre les envahissements de l'activisme et les conditions pour progresser en oraison; qu'elles soient timorées ou audacieuses, elles y puiseront aussi les plus précieux conseils pour l'organisation d'ensemble de leur vie spirituelle autour d'un pôle unique: l'habitation de la Trinité Sainte dans l'âme du juste.

Ambroise de Lombez était un homme d'une grande culture théologique et d'une grande perspicacité psychologique. Directeur d'âmes expérimenté, et lui-même avancé dans les voies intérieures, il a vraiment connu par la pratique ce qui est nécessaire à l'épanouissement de la grâce chez les fervents, et le rôle fondamental que doit jouer la paix intérieure non seulement dans tout progrès spirituel mais aussi dans tout équilibre psychologique.

L'ouvrage de P. Ambroise de Lombez sera grandement utile à tous ceux qui s'intéressent à la vie spirituelle.

Traité de la paix intérieure édité par Fides est en vente dans toute librairie au prix de \$2.50. (\$2.60 par la poste)

L'HEURE LITTÉRAIRE ET CULTURELLE

Imprécations d'une victime de la mauvaise littérature

SUGGESTIONS

Voici un soliloque des plus significatifs. Il en dit long au sujet de la littérature pornographique dont abondent nos étalages de journaux et de magazines de toutes sortes. Un jeune homme emprisonné sous accusation de deux attentats criminels des plus abominables s'exprime comme suit:

"Je dis "Dieu merci" si je suis enfermé — loin de votre monde corrupteur. Je le répète "Dieu merci" si je suis enfermé. Qui suis-je pour parler ainsi? Je vais l'avouer qui je suis. Je suis le prétendu pervers qui a été enfermé pour avoir été trouvé coupable d'une couple des crimes les plus abominables dont la foi ait jamais eu à s'occuper. Et c'est pourquoi je suis content d'être prisonnier. Je suis à l'abri des mille et une sollicitations au vice dont les "gens libres" environnent un gars tel que moi lorsqu'il arpente les rues à la recherche d'une position. Les braves gens n'est-ce pas? (Oh yeah?)

Pervers? Ce mot me fait rire. Je ne suis pas autrement que les autres. Je vois maintenant ce qui m'a fait ce que je suis. Ce n'est pas venu de l'intérieur, mais de l'extérieur. De ces sales magazines que les gens comme vous, laissent affichés partout sur vos étalages.

Vous vous croyez pas mal fins, n'est-ce pas? Vous croyez vous en tirer à bon compte — avec toutes ces nudités, ces farces suggestives et ces histoires pourries que n'importe qui peut se procurer à cinq ou dix sous. Et avec vos journaux qui peuvent faire accroire qu'ils prêchent tandis qu'ils donnent tous les détails savoureux de quelque action sale qui allument le feu dans l'être de pauvres enfants et d'ignorants vagabonds... Oh, que vous êtes sages... Vous prêchez qu'il faut mettre au grand jour les questions de sexe parce que c'est fashionable, bien enveloppé... Vous ne savez pas la moitié de l'histoire.

J'étais un enfant à un étalage de journaux lorsque j'ai commencé. Je ne savais pas le sens du mot sexe, encore moins celui de perversion. C'est un de vos respectables citoyens qui m'a initié. Le gros et riche monsieur qui était le propriétaire de l'étalage. Il apportait ses magazines pourries à mon étalage et me montrait les pires images, me faisait un clin d'oeil et disait: "Hot stuff. Ça va t'enrichir!" Comment pouvais-je savoir que cette marchandise fut du poison? Je l'absorbais toute avant de la vendre. Elle a changé mon sang en feu...

Où est ce gros bonnet qui m'a ainsi lancé? Je le sais. Il est encore à sa besogne de corruption et il est encore libre... Que personne ne vous dise qu'il ne fait de tort à personne. C'est un meurtrier. D'être innocents il fait des vauriens. Il est la chose la plus vile sur la surface de la terre... Je le sais parce que je suis une de ses victimes...

Et la même chose vaut pour vos journaux aussi. Même moi qui étais coupable j'avais honte de ce qu'on écrivait dans



M. Pierre Alain, à gauche, président de la division du Québec de l'Association Canadienne de ski amateur et M. Jacques Audette, ancien président, tiennent une réplique du trophée Kingsbeer qui sera décerné annuellement par chacun des clubs affiliés à l'Association, à celui de leurs membres qui sera choisi "Skieur de l'Année" par l'exécutif du club. Cette récompense sera attribuée à travers la province et les sept zones de ski du Québec représentant quelque 115 clubs et 30.000 membres y prennent part. La Brasserie Dow fournit tous les trophées nécessaires.

LE JOURNAL EST AUJOURD'HUI L'UNE DES PLUS GRANDES FORCES SOCIALES DU MONDE.

Invitation aux jeunes écrivains à publier

L'Union des Jeunes Ecrivains lancera en mai prochain, au Châ-

teau de Ramezay à Montréal, son sixième volume en collaboration. MM. Claude Marceau et Raymond Savard, directeurs-fondateurs de l'U.J.E., invitent cordialement tous les jeunes auteurs à y participer. Il suffit de faire parvenir ses textes en prose ou vers (classiques ou libres) au secrétariat de l'U.J.E., 5731 rue Clar, Montréal 14, Qué.

Ce n'est pas un concours! Tous les jeunes écrivains ayant du talent et qui répondent aux conditions et aux règlements sont assurés de publier dans le sixième volume de l'U.J.E. Il n'y a pas de premier, de deuxième prix ni de mention. Tous ont le même avantage: publier!

Les jeunes auteurs qui veulent publier leurs écrits sont priés de demander les conditions et les règlements de participation à cette sixième anthologie annuelle en communiquant avec le secrétariat de l'Union des Jeunes Ecrivains, 5731 rue Clark, Montréal 14, Qué.

PITIE

Dans les nuits d'hiver, quand la terre est blanche
Sous le ciel raidi,
Quand du vent glacé le bois neigeux penche
Son front alourdi:

Quand le froid étreint le cœur du grand chêne
Jusqu'à le meurtrir,
Quand les grands sapins eux-mêmes ont peine
A ne pas mourir:

Lorsque le pommier du verger sanglotte;
Quand le vieux noyer
Entre les réseaux de givre grelotte
Et se sent plier,

Combien plus encore souffrent les charmilles,
Les peupliers blancs,
Les bouleaux aussi frères que des filles,
Les saules do'ents,

Le tremble inquiet qu'une haleine affole,
Le pêcher vermeil,
L'amandier frileux comme une créole,
Loin de son soleil.

Alors, dans les bois, combien d'agonies
Se plaignent tous bas!
Combien de sanglots de choses finies
Que l'on n'entend pas!

Le printemps venu, quand les violettes
Rouvrent les yeux,
Combien l'on verra de sombres squelettes
D'arbres sous les cieus!

Louis MERCIER.

les journaux sur mon compte avec leur air de piété et de sainteté. Vous êtes un tas d'hypocrites tant que vous laissez faire ces choses, et un bon nombre parmi vous sont eux-mêmes aussi pervers qu'ils me disent être....

Riez si vous le voulez. Dites que je suis fou... Mais la prochaine fois que vous verrez alignés, à un étalage, des magazines remplis de choses sexuelles, ou que dans un journal vous lirez la description minutieuse de quelque crime — rappelez-vous que c'est pour cela que je suis ici et que bien d'autres gars seront ici quand je serai parti". (Traduit de Our Sunday Visitor, 24 octobre 1937, p. 1 et 7, citant "The Liguorian")

Ne croyez-vous pas entendre le terrible anathème de Notre-Seigneur contre les scandaleux: "Il vaudrait mieux qu'on leur attachât une mule au cou et qu'on les précipitât au fond de la mer". Celui qui méritait le plus la prison n'est pas le malheureux jeune homme, mais ce scandaleux gros bonnet de propriétaire de l'étalage; mais ces propagateurs de pornographie de toute sorte.

Parents chrétiens, videz sans délai vos maisons de ces magazines ou s'étalent toutes les nudités, ou se racontent par le menu les histoires de divorces, de scandales, etc. etc. L'on agit selon les idées que l'on a dans la tête. Que pouvez-vous attendre de bon de vos enfants si vous leur permettez de remplir de ces exemples scandaleux leur imagination si vive et si curieuse? Vous iriez peut-être leur faire une visite, un jour... à la prison....

Pourquoi, à l'exemple de ce qui se fait actuellement aux Etats-Unis, ne ferait-on pas une campagne organisée contre toute la littérature pornographique qui trouve malheureusement un débouché trop accueillant dans nos milieux? La Ligue des Dames Catholiques américaine a déjà enregistré de beaux succès dans ce domaine. Elle a réussi, à faire disparaître presque totalement, d'une certaine ville, la littérature plus ou moins suspecte. Les étalages, jadis pourvus de ces publications éhontées, ont affiché des annonces du genre de celle-ci: "Vu les réclamations de notre clientèle, nous sommes forcés de discontinuer la vente de toute littérature malsaine", et autres semblables. Que l'on organise une vaste campagne de presse, de panneaux-réclame, de "boycottage" en règle contre tout étalage qui se permet de vendre tel ou tel magazine, tel journal plus ou moins atteint de "jaunisme", etc. Qu'on fasse une pression auprès du gouvernement, du ministère des postes, etc. La campagne contre le mauvais cinéma a du succès qui lui a valu les félicitations et toute une encyclique du pape. Qu'on applique des procédés semblables à la mauvaise littérature, et que l'on soit sans pitié! Les heureux résultats ne se feront pas attendre, et nous pouvons compter pour cette campagne sur l'adhésion de tous les gens bien pensants, de quelque nationalité et de quelque religion qu'ils se réclament.

H.-H., O. F. M.

de "La Famille".

La Minute Gai

Dans une agence interlope. Un client au directeur:

—Il me semblait que vous dirigiez une agence matrimoniale?

—Autrefois. Nous avons une installation beaucoup plus avantageuse aujourd'hui: nous nous occupons du divorce des gens que nous avons mariés!

Joséphine entre hier au salon, à l'heure du dîner:

—Madame, dit-elle, je n'ai pas d'oignon.

—Quand on n'a pas d'oignon, on va en acheter, sans rien dire. Enfin, tâchez d'avoir un peu d'initiative.

Où ça se vend-il, madame?

Pronoms possessifs:

Entendu cet ordre donné par un propriétaire à un maçon qui réparait son mur:

—Pour attraper "nos vos leurs, mon tes, ma son; mes tes ses tes son!"

Causeries

du 5 au 10 février 1962

LUNDI:

Paul-Emile Houle, O.M.I.

Pèlerinage et retraite fermée

Chant par le Séminaire d'Issy, France.

MARDI:

Jacques Martineau, S.J.

Comment prier dans le tumulte

Chant par les Soeurs du Bon Conseil de Chicoutimi.

MERCREDI:

Jean-Paul Labelle, S.J.

La fête des malades

Chant par Marthe Charlebois de Québec.

JEUDI:

Jean Bolleau, S.J.

Quand tu visites un malade....

Chant par le R. Frère Rosario, mariste de Baie St-Paul.

VENDREDI:

Gérard Tremblay, S.J.

Notre participation au Concile

Chant par le Père Aimé Duval, S.J.

SAMEDI:

Jean-Paul Labelle, S.J.

Les vocations dans l'Eglise

Chant par le Séminaire St-Georges de Beauce.

Discours prononcé par Monsieur J. David Molson lors de la distribution des prix du Tournoi Annuel de Conservation et de Pêche Molson, le 20 janvier 1962

Au nom de la Brasserie Molson et du Club de Pêche Molson c'est pour moi un vif plaisir de vous souhaiter la bienvenue.

Il est réconfortant de constater qu'un aussi grand nombre de sportifs de la province aient accepté notre invitation. Cet enthousiasme est un très bon signe pour l'avenir de la pêche dans le Québec ainsi que pour la poursuite de votre but: celui de la conservation. Ceci est des plus importants surtout si la province de Québec veut maintenir sa réputation d'être le "Paradis des Sportmen".

Messieurs, vous êtes sans doute au courant que nous avons entamé certaines négociations avec la Fédération des Associations de Chasse et de Pêche du Québec. Un comité spécial de la Fédération nous a présenté certaines propositions que nous avons considérées sérieusement. Guidés sans cesse par notre désir de coopérer avec la Fédération avec toute notre bonne volonté, nous avons fait connaître nos décisions à ce comité.

Si nous avons décidé de diriger à l'avenir notre tournoi de pêche indépendamment de la Fédération, nous avons par contre manifesté l'ardent désir de continuer notre affiliation avec la Fédération par l'entremise du Concours de Conservation.

En conséquence, nous avons suggéré à la Fédération d'assumer le contrôle et la responsabilité absolus de l'organisation du Concours de Conservation, comme une réa-lisation de la Fédération. Nous lui avons offert notre support financier, et nous espérons que dans l'avenir il nous sera possible de continuer cet appui que nous considérons nécessaire pour aider davantage l'oeuvre de la conservation dans notre province.

Nous croyons sincèrement que le support que nous apporterons à la Fédération par cette contribution à la conservation sera plus avantageux pour les deux groupes concernés que celui qui existait précédemment. Pour cette raison, nous espérons que le Comité de la Fédération acceptera notre suggestion.

Messieurs, j'aimerais à ce moment-ci vous réassurer sur les deux points suivants: premièrement, le Club de Pêche Molson continuera sous l'habile direction de M. Richmond Pelletier, à diriger et à promouvoir notre tournoi de pêche annuel avec l'enthousiasme des sept dernières années. Deuxièmement, le tournoi de pêche sera ouvert à tous les clubs et associations de pêche à travers la province.

J'aimerais profiter de l'occasion pour vous dire combien nous sommes fiers d'avoir collaboré avec vous au cours de ces sept dernières années à la cause de la conservation dans le Québec. Nous continuerons à vous accorder, à tous et chacun, toute notre collaboration et notre appui pour les années à venir. Je voudrais également profiter de l'occasion pour remercier notre Ministère Provincial de la Chasse et de la Pêche, et les dirigeants de ses divers services pour l'étroite et

efficace coopération qu'ils nous ont toujours accordée et que nous apprécions énormément.

En terminant, j'offre mes sincères félicitations à chacun des gagnants du tournoi de pêche et du Concours de Conservation et je remercie tous les participants.

Il y a encore place pour des équipes pour la course de canots

Le Carnaval d'Hiver de Québec approche à grands pas et tous les comités sont bourdonnants d'activités. Le comité de la course en canots ne fait pas exception et son président, M. Ernest Armstrong, nous a fait part des préparatifs en cours. On sait que cette épreuve, la plus spectaculaire de tout le Carnaval, et qui est suivie par des milliers de personnes, se déroulera cette année le 4 mars. M. Armstrong invite toutes les équipes qui voudraient participer à s'inscrire le plus rapidement possible en communiquant avec lui à 522-1053. Les rameurs qui aimeraient prendre part à l'événement mais qui craignent le côté financier de la mise en branle d'une équipe apprendront avec plaisir que des commanditaires sont à la recherche d'équipes afin de rendre la compétition encore plus intéressante et encore plus serrée.

Nous rappelons que le premier prix dans chaque catégorie, c'est-à-dire pour les professionnels et les amateurs, est de \$900, cette année. Le deuxième prix, toujours pour les deux classes, est de \$650; le troisième, de \$400;

le quatrième, de \$250. Toutes les autres équipes, jusqu'à la dixième recevront chacune \$100, cependant que les 10ème, 11ème et 12ème recevront chacune \$50.

On s'attend à une lutte d'autant plus sensationnelle cette année que l'équipe Mecteau, trois fois gagnante chez les amateurs, est maintenant du groupe professionnel et qu'elle a lancé un défi aux fameux frères Lachance, qui n'ont jamais connu la défaite depuis les tout débuts du Carnaval.

Quelques équipes ont déjà commencé leur entraînement et l'enthousiasme ne manque pas. Pour ceux qui seraient un peu craintifs du côté accident, nous rappelons que toutes les équipes sont couvertes par des assurances, et ce, du 4 février au 6 mars, c'est-à-dire durant toute la période d'entraînement et jusqu'à 24 heures après l'épreuve.

Nous invitons donc encore une fois tous ceux qui seraient intéressés à prendre part à la sensationnelle course en canots de communiquer, pour toute information, avec M. Ernest Armstrong, à 522-1053. Bonne chance et vive le Carnaval!

"Insolences" de Labatt maintenant le mardi

La populaire émission "Insolences d'une caméra" sera désormais télédiffusée le mardi à 9:30 et, cela, à compter de mardi, le 13 février.

Ce changement à l'horaire du réseau français de télévision est le résultat des pressions qui ont été exercées par des centaines et

des centaines de téléspectateurs auprès de la brasserie Labatt depuis le début de la série.

Il semble que l'habitude de faire les emplettes le vendredi soir soit fermement implantée dans le Québec. Alors que les statistiques varient dans les provinces canadiennes, 45% des consommateurs du Québec font leur chasse aux aubaines le vendredi soir.

Les experts en statistiques et en ratings ont déjà placé les "Insolences" parmi les dix premières émissions du réseau français et ce changement devrait les placer parmi les premières sinon la première.

L'historien romain Plutarque disait que des mèches d'amiante maintenaient la flamme sacrée dans les temples de Rome.

La Province de Québec extrait plus de fibre d'amiante que toutes les autres parties du monde réunies.



Mme Fernand BROCHU
Coiffeuse

Spécialités:

Coupe de cheveux
Permanente, ondulation

121, de la Gare Tél.: 1246
Montmagny

3 fs

Avis de Naissances

Le 16 janvier a été baptisé Joseph, Sylvain, Gaétan, fils de M. et Mme Armand Guimont de St-Eugène. Parrain et marraine M. et Mme Sylvio Guiment, oncle et tante. Porteuse Mme Jean Bourgault, tante de l'enfant.

Le 19 janvier a été baptisée Marie, Gisèle, Denise, fille de M. et Mme Jean-Paul Lemelin, de St-Paul. Parrain et marraine M. et Mme Roméo Talbot, oncle et tante. Porteuse Mme Roger Prévoist, tante de l'enfant.

Le 20 janvier a été baptisée Marie, Sylvie, Lucille, fille de M. et Mme Marcel Goupil, de Montmagny. Parrain et marraine M. et Mme Jean-Louis Gaudreau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Rachel Gaudreau, tante de l'enfant.

Le 20 janvier a été baptisé Joseph, Robert, Marcel, fils de M. et Mme Aurèle Normand, de St-Eugène. Parrain et marraine M. et Mme Roméo Normand, oncle et tante. Porteuse Mlle Eva Normand, tante de l'enfant.

Le 19 janvier a été baptisé Joseph, Denis, Claude, fils de M. et Mme Raymond Gamache, de St-Eugène. Parrain et marraine M. et Mme Denis Cloutier, oncle et tante. Porteuse Mlle Geneviève Gamache, tante de l'enfant.

Le 18 janvier a été baptisée Marie, Claudette, Ghislaine, fille de M. et Mme André-Louis Fortin, de Cap St-Ignace. Parrain et marraine M. Jean-Marc For-

tin, Mme Jean-Marc Fortin, oncle et tante. Porteuse Mme Roland Bernier, amie de la famille.

Le 20 janvier a été baptisée Marjolaine, fille de M. et Mme Charles-Eugène Marier, de St-Roch des Aulnaies. Parrain et marraine M. et Mme Lucien Pelletier, oncle et tante. Porteuse Mme Eugène Godbout, tante de l'enfant.

Le 21 janvier a été baptisé Claude, fils de M. et Mme André Dubé, de St-Damase. Parrain et marraine M. et Mme Omer Pelletier, grands-parents de l'enfant.

Le 24 janvier a été baptisé Henri, fils de M. et Mme Lucien Rioux, de St-Aubert. Parrain et marraine M. et Mme Sylva Rioux grands-parents de l'enfant.

Le 20 janvier a été baptisée Clairmont, fille de M. et Mme Aurèle Gamache.

Le 21 janvier a été baptisé Pierre, fils de M. et Mme Claude Pelletier de St-Jean Port-Joli.

Le 19 janvier a été baptisé Ubald, fils de M. et Mme Julien Gauvin de St-Adalbert.

Le 24 janvier a été baptisé Julien, fils de M. et Mme Guy Castonguay, de St-Roch des Aulnaies.

Théâtre Lafontaine

4, 5, 6 février
COMBAT MORTEL
DE TARZAN
Gordon Scott, Eve Brent
Rickie Sorensen

7, 8, 9, 10 février
LE MONDE, LA CHAIR
ET LE DIABLE
Harry Belafonte, I. Stevens
aussi

BRIGAND BIEN AIME
Robert Wagner, H. Lange

CINE-ETUDIANT
Samedi 3 février
COMBAT MORTEL
DE TARZAN
Gordon Scott, Eve Brent
Rickie Sorensen

Cinéma Taché

2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 février
LES CONSPIRATRICES
Lilli Palmer, Sylvia Syms
Yvonne Mitchell, R. Lewis

Jean-Paul Bouchard

ENTREPRENEUR

PEINTRE -- DECORATEUR

Sablage de Planchers

Tapisserie

22, 3e Avenue

TEL.: 406

MONTMAGNY

Dr Laurent Lizotte, M. D.

médecine générale et obstétrique

Au service de sa clientèle comme par le passé,
jour et nuit

4, Rue de la Gare,

Tél.: 1455 et 1456
MONTMAGNY.